

Deux terroristes abattus par l'ANP à Maâtkas

Page 24

FINANCE ISLAMIQUE

Un emprunt obligataire sans intérêts avant mai

Page 2

LE JEUNE N° 5714 - MARDI 28 FÉVRIER 2017
INDEPENDANT
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

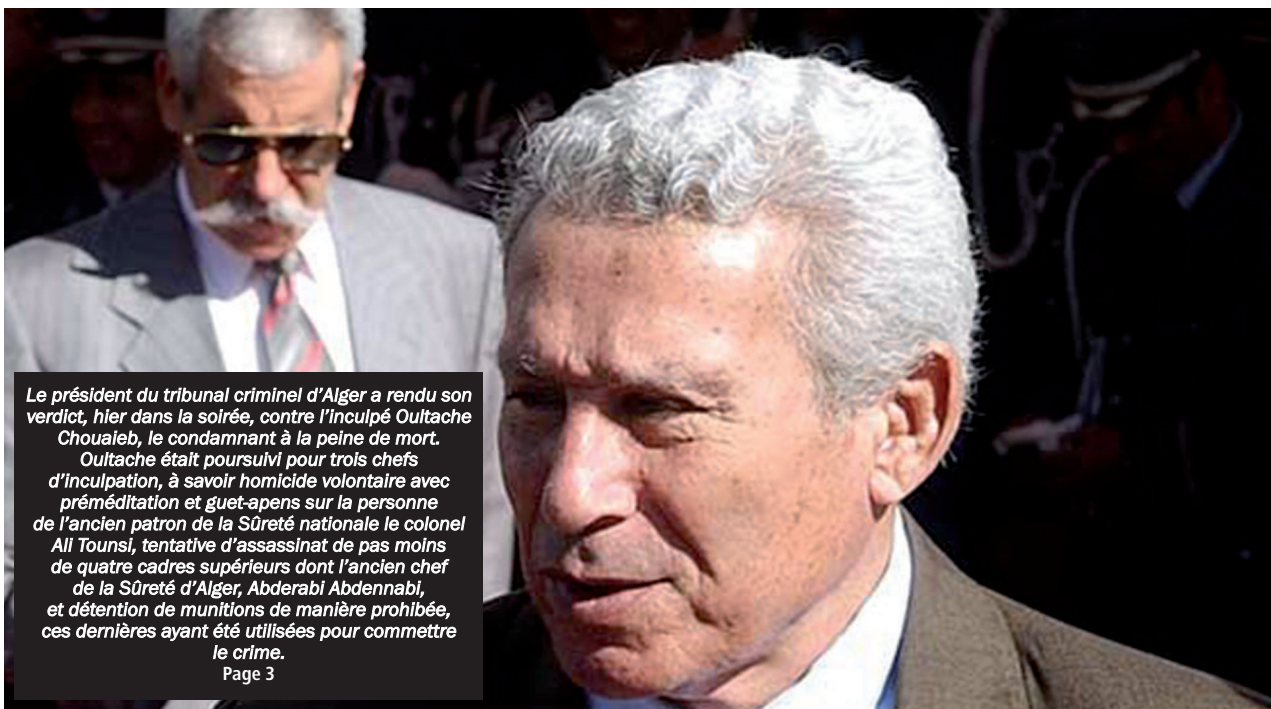
SCANDALE À LA BADR

Détournement de plusieurs comptes d'attente

Page 5

Verdict dans le procès de l'affaire d'assassinat de l'ex-DGSN Ali Tounsi

LA PEINE DE MORT POUR OULTACHE



Le président du tribunal criminel d'Alger a rendu son verdict, hier dans la soirée, contre l'inculpé Oultache Chouaieb, le condamnant à la peine de mort.

Oultache était poursuivi pour trois chefs d'inculpation, à savoir homicide volontaire avec préméditation et guet-apens sur la personne de l'ancien patron de la Sûreté nationale le colonel Ali Tounsi, tentative d'assassinat de pas moins de quatre cadres supérieurs dont l'ancien chef de la Sûreté d'Alger, Abderabi Abdennabi, et détention de munitions de manière prohibée, ces dernières ayant été utilisées pour commettre le crime.

Page 3

ATTENTAT KAMIKAZE À LA 13^e SÛRETÉ URBAINE DE BAB EL KANTARA INDIGNATION ET COLÈRE À CONSTANTINE

Tout Constantine s'est réveillé hier sous le choc. L'attentat qui a secoué la veille le quartier de Bab El-Kanatra a suscité indignation et colère chez les habitants de la cité. Deux policiers ont été légèrement blessés suite à cet acte alors que le kamikaze a été tué.

Page 3



DR

DR

Signature d'un protocole d'accord dans la formation maritime et portuaire

L'ALGÉRIE et la Belgique ont signé, hier à Bruxelles, un protocole d'accord en matière de formation maritime et portuaire en vue de contribuer au développement des compétences dans ces deux secteurs. L'accord a été signé par le président-directeur général du groupe des services portuaires (SERPORT), Mohamed Yassine Hafiane et par l'administrateur délégué du Centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime (APEC), Kristof Waterschoot, en marge de la visite du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï en Belgique. Le protocole d'accord vise à «mettre en place un cadre de travail commun» pour le développement de la coopération en matière de formation maritime et portuaire, entre le groupe SERPORT et l'APEC, a déclaré à l'APS M. Talaï. Selon le premier responsable du groupe SERPORT, cette coopération «peut être étendue à d'autres activités dans l'objectif de contribuer au développement des compétences dans les secteurs portuaire et maritime».

La coopération entre SERPORT et l'APEC portera essentiellement sur l'échange d'informations, de documentations, de formateurs, d'intervenants, d'experts et des expériences acquises de part et d'autre, dans les domaines de formation aux métiers maritime et portuaire.

Elle offrira également la formation et le perfectionnement dans les activités liées à la gestion et à l'exploitation portuaire, notamment le management portuaire, la manutention, la maintenance des équipements et des infrastructures, ainsi que la gestion des terminaux portuaires.

Le protocole d'accord prévoit, en outre, la conception et la réalisation communes des programmes de formation dans le domaine de la gestion maritime et de l'exploitation portuaire, ainsi que l'organisation conjointe de journées d'études, de séminaires, de conférences, et de colloques nationaux et internationaux sur des thèmes d'intérêt commun.

«Nous comptons beaucoup sur le développement de la coopération en matière de formation entre SERPORT et APEC au profit du personnel de la communauté maritime et portuaire algérienne», a confié le P-DG de SERPORT, annonçant la création prochaine d'une école de management des métiers portuaires en Algérie.

«L'APEC sera d'un grand apport non seulement dans l'élaboration du programme de formation, mais également dans la formation des futurs formateurs», a-t-il ajouté. L'accord engage le Centre belge de formation des cadres dans les domaines portuaire et maritime à dispenser des formations de moyenne et courte durée au profit du personnel algérien du secteur.

«Les bénéficiaires suivront des formations de 18 à 24 mois ou des séminaires d'une à deux semaines qui seront dispensés, par alternance, à Alger et à Anvers», a souligné M. Hafiane qui table sur la formation de 50 à 60 personnes par an.

R. N.

SON PDG, MOURAD ZEMALI, VISE L'AUTOFINANCEMENT

L'ANSEJ récupère plus de 26 milliards de dinars

Le recouvrement est le maillon important et primordial de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej). Son directeur général, Mourad Zemali, a affirmé hier que depuis la création de l'agence, il y'a 20 ans, il a été procédé au recouvrement de plus de 26 milliards de dinars du montant global des crédits alloués aux jeunes pour la création de micro entreprises.



B. Noufel/LJI

Les sommes recouvrées ont, selon lui, permis le financement, sans avoir recours au Trésor public, de 55% des nouveaux projets en 2016, soit 6 000 nouveaux projets, a indiqué Zemali lors d'une conférence de presse à El Moudjahid, soulignant que ce nombre sera augmenté dans un proche avenir pour assurer à l'ANSEJ une autonomie financière sans recourir au Trésor public.

«Notre but consiste à être indépendants et nous autofinancer. Certes, c'est difficile, mais c'est un objectif que nous nous sommes tracé et que nous devons atteindre», a insisté Zemali. Il explique, dans le même sillage, que le reste des bénéficiaires des crédits ANSEJ n'a pas encore remboursé pour plusieurs raisons,

dont celle liée «à la demande de rééchelonnement, qui se fait généralement à l'amiable entre le jeune et l'administration». Par ailleurs, le DG de l'ANSEJ a une nouvelle fois démenti les rumeurs colportées récemment, selon lesquelles «des poursuites judiciaires seraient intentées à l'encontre de bénéficiaires de crédits ANSEJ n'ayant pas pu concrétiser leurs projets». Sur ce dernier point, il a indiqué que «cette catégorie ne représente que 10% et que 25% activent encore en dépit des difficultés rencontrées». Les services de l'ANSEJ tentent de les accompagner et de les aider à relancer leurs entreprises et à rééchelonner leurs dettes, a-t-il affirmé.

Le nombre de ceux qui ont vendu leur matériel et utilisé le soutien de l'État à d'autres fins

ne dépasse pas 2 000 sur une période de 20 années», a-t-il révélé ajoutant que leurs dossiers ont été transférés à la justice. Zemali a fait remarquer, au passage, une baisse du nombre de projets financés due à la tendance de l'ANSEJ exigeant la qualité et la compétence professionnelle, et gelant le financement de certaines activités non prometteuses.

Évoquant en outre les jeunes universitaires et les diplômés des centres de formation, la même source a fait savoir que ces derniers représentent 82% des bénéficiaires pour 2016. Zemali a fait savoir, également, que depuis sa création en 1997, le dispositif de l'ANSEJ a permis de créer 370 000 micro-entreprises et de générer plus de 900 000 postes d'emploi. Il a, par ailleurs, fait état de l'aug-

mentation enregistrée ces dernières années du taux de projets portés par des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, passé à 82% en 2016 contre 20% en 2011.

Pour ce qui est des projets financés par secteur d'activité, le DG de l'ANSEJ a fait savoir que la part de l'agriculture est passée de 26% en 2014 à 31% en 2016. La part du BTPH est passée de 12% en 2014 à 15% l'année 2016. La part de l'industrie et la maintenance est passée de 16% en 2014 à 24% en 2016. La part des professions libérales est passée de 4% en 2014 à 6% en 2016. Quant au secteur des services, le taux de financement est en nette régression, passant de 32% en 2014 à 21% en 2016.

Lynda Louifi

LE MINISTRE DES FINANCES L'A ANNONCÉ HIER

Un emprunt obligataire sans intérêt avant mai

UN EMPRUNT obligataire sans intérêts devrait être lancé entre fin avril et mai 2017, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi. «Nous sommes en train d'étudier un projet de lancement d'un nouvel emprunt obligataire pour cette année, mais sans intérêts», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée au texte de loi de règlement budgétaire 2014.

La durée de cet emprunt obligataire s'étalera sur trois à cinq ans et ses titres ne seront pas éligibles à la Bourse puisque actuellement, les titres éligibles à cette institution boursière sont ceux de 7, 10 et 15 ans, appelés OAT (Obligations assimilées du Trésor). Se gardant de donner plus de détails sur cette opération financière, le ministre a affirmé qu'elle était en cours

d'étude et que le projet devrait être d'abord présenté au gouvernement: «Si le gouvernement adopte cette démarche, on lancera cet emprunt». A une question sur les banques qui envisagent le lancement de produits bancaires sans intérêts conformément à la Charia, Baba Ammi a répondu: «Moi, je n'utiliserai pas le mot 'islamique', mais plutôt 'participatif'. Ce sont des produits qui ne sont pas rémunérés par des intérêts, mais par les rendements des projets qui seront financés». Selon lui, un travail est en cours au niveau de banques pour lancer ce type de produits vers la fin de l'année 2017. Interrogé sur la situation économique du pays, le ministre a relevé qu'elle était «difficile» sur le plan financier mais que la situation est «maîtrisée». «Au vu des résultats économiques de l'année 2016, nous sommes très confiants sur la

possibilité de surpasser cette situation, mais il faut qu'il y ait une discipline budgétaire dans l'application de la loi».

Il a rappelé, dans ce sens, la vision à moyen terme adoptée dans le cadre de la loi de finances 2017, qui est une stratégie en matière de gestion des finances publiques, qui va être aussi appliquée pour les prochaines lois de finances. A une question sur l'augmentation du taux d'inflation, le ministre a imputé cette hausse à certains commerçants «qui ne respectent pas la loi». Selon lui, «la hausse des prix des produits alimentaires n'incombe pas au gouvernement, c'est la faute de certains commerçants qui doivent rentrer dans l'ordre. Nous allons renforcer le contrôle des prix des produits de base. C'est une mission du ministère des Finances».

T. R.

VERDICT DANS LE PROCÈS DE L'AFFAIRE D'ASSASSINAT DE L'EX-DGSN ALI TOUNSI LA PEINE DE MORT POUR OULTACHE

Le procureur général du tribunal criminel d'Alger Akrouf Larbi a requis, hier, la peine de mort contre Oultache Chouaieb, l'ex-responsable de la navigation aérienne à la Sûreté nationale, poursuivi pour trois chefs d'inculpation à savoir homicide volontaire avec préméditation et guet-apens sur la personne de l'ancien patron de la police algérienne, le colonel Ali Tounsi, et d'avoir tenté de mettre fin aux jours de pas moins de quatre cadres supérieurs dont l'ancien chef de la Sûreté d'Alger, Abderabi Abdennabi, et détention de munitions de manière prohibée, qui ont été utilisées pour commettre le crime.

Le représentant du ministère public a d'emblée affirmé au président en charge du dossier, Omar Benkharchi, que «toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations portées au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire sont formelles notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de l'inculpé».

Dans le même contexte, le procureur général a indiqué : «J'ai l'honneur de représenter la société dans cette très grave affaire qui a fait couler beaucoup d'encre car elle concerne l'assassinat d'un héros dans l'enceinte même de son bureau sis dans une importante institution sécuritaire, à savoir la DGSN.» Akrouf Larbi a déclaré : «Le mis en cause a commis l'irréparable en tuant un symbole de la nation qui a sacrifié sa vie pour que l'Algérie reste debout. Il a répondu favorablement à la demande de l'ancien président Lamine Zeroual pour combattre le terrorisme.»

Il a, par ailleurs, souligné : «L'ancien premier responsable de la police algérienne a fait face à la horde terroriste depuis 1995 et n'a, à aucun moment, pensé qu'il allait être assassiné en 2010 par celui qu'il a fait venir et considérait comme l'un de ses proches collaborateurs, et l'avait chargé d'une honorable mission



au sein de la Sûreté nationale.» Le procureur, a en outre, axé son réquisitoire sur le fait que «l'inculpé a attenté à la vie de son chef suprême suite à la publication d'un article journalistique dans le quotidien arabophone Ennahar dans lequel il était mentionné que Ali Tounsi gelait la mission d'Oultache». Dans le même contexte, le procureur a déclaré : «Le jour du drame, l'inculpé voulait voir le défunt afin de reporter la réunion

qui devait se tenir le même jour et dont l'ordre du jour allait être consacré à la modernisation des différents services de la DGSN qui devait être réalisée depuis 2007 et pour laquelle le président de la République Abdelaziz Bouteflika a débloqué pas moins de 22 millions d'euros.»

Le procureur a estimé que «la victime est décédée en défendant l'intérêt national mais pas pour un problème personnel entre lui et l'inculpé». «Ce dernier, ajout-

te le procureur général, veut nous faire croire que le défunt l'a touché dans sa dignité en le traitant de traître qui n'a pas su respecter la confiance placée en lui par l'ancien DG, qui avait insisté sur la tenue de la réunion.»

Furieux et profitant de l'absence du chef du cabinet de l'ancien patron Ali Tounsi, «l'inculpé s'est infiltré dans le bureau de la victime et lui a demandé que la réunion soit reportée à une date

ultérieure pour que ses proches collaborateurs puissent finir le travail qui leur a été confié ; Oultache ne s'attendait pas à ce que Ali Tounsi lui suggère de quitter son bureau. L'inculpé a donc, sans hésitation aucune, tiré deux balles sur sa victime dont la deuxième, qui l'ablaissa à la joue gauche, était mortelle pour la simple raison qu'elle lui a coupé la langue !»

Il a, par ailleurs, insisté sur la prise en considération des explications scientifiques données par le professeur Rachid Belhadj, qui a été convoqué à la demande des avocats de la défense. Celui-ci était clair et net dans son rapport : «Il a conclu que la mort était violente et due à la deuxième balle qui a transpercé l'épaule gauche car le mis en cause a tiré sur sa victime alors qu'elle était à terre.»

Il n'a pas manqué de rappeler aux membres du tribunal criminel que le défunt allait interroger la commission que dirigeait l'inculpé sur le marché des onduleurs pour lequel il a été condamné à trois reprises par le tribunal correctionnel d'Alger, qui lui a infligé 7 ans de prison, puis 5 ans de prison ferme par la cour d'appel d'Alger, puis 3 ans par la cour d'appel de Boumerdes et ce, suite au pourvoi en cassation qui a été accepté par la Cour suprême.

Redouane Hannachi

ATTENTAT KAMIKAZE À LA 13E SÛRETÉ URBAINE DE BAB EL KANTARA Indignation et colère à Constantine

LA SÛRETÉ de wilaya a tenu, dans un communiqué diffusé hier, à saluer l'élan de solidarité des Constantinois, dont beaucoup n'ont pas hésité à se rendre au CHU pour se rassurer sur l'état de santé des deux policiers blessés lors de l'attentat. Une situation peu commode et qui semble en tout cas avoir profondément «touché» ce corps sécuritaire.

Tout Constantine s'est réveillé hier sous le choc. L'attentat qui a secoué la veille le quartier de Bab El-Kantra a suscité indignation et colère chez les habitants de la cité. Pour beaucoup, l'attentat, fort heureusement déjoué par un policier en faction au niveau du siège du 13e arrondissement de la sûreté urbaine, confirme la présence, et ce depuis au moins une année, d'éléments se réclamant d'un groupe terroriste proche de l'EI (Etat islamique) à l'origine, rappelons-le, du meurtre au mois d'octobre dernier d'un policier à Ziadia. Mais il n'est pas aussi à écarter que l'agression d'hier devrait servir de mise en garde et pousser les services de sécurité à plus de vigilance.

Un attentat à la ceinture explosive visant le siège du 13e arrondissement de la sûreté urbaine a été déjoué dimanche vers 20h30, par un des agents en poste. Deux policiers ont été légèrement blessés lors de l'attaque dans laquelle le kamikaze a été tué et dont l'identité n'a toujours pas été

révélée.

Une explosion de forte intensité avait secoué toute la région de Bab El-Kantra, créant un vent de panique qui se propagera très vite dans toute la ville. Un communiqué ne tardera pas à être diffusé par la sûreté de wilaya dans lequel il était précisé qu'un policier qui était devant le siège du commissariat situé au-dessous d'un bâtiment abritant une dizaine de familles a riposté énergiquement et héroïquement, après plusieurs sommations, ciblant avec précision la ceinture explosive portée par un terroriste.

La même nuit, des rumeurs ont aussi été colportées moins de deux heures après cette explosion sur une éventuelle attaque qui aurait visé cette fois-ci le commissariat de la cité Boudjnana à l'autre bout de la ville de Ponts. Ces tumultes, rendus possibles par des tirs entendus aux alentours du siège du 6e arrondissement, ont été suivis d'une rafale aux alentours poussant quelques jeunes noctambules à vite rentrer chez eux.

L'attaque de Bab El-Kantra est la deuxième menée en moins de quatre mois par les terroristes activant dans la région. Le 28 octobre dernier, un attentat à l'arme automatique a visé dans un restaurant un policier dans le quartier de Ziadia. L'agent, âgé d'une trentaine d'années, a perdu la vie lors de l'attaque. De vastes opérations

de recherche des auteurs, lesquels ont été identifiés, seront alors menées plusieurs jours après par les services de sécurité.

Rappelons par ailleurs que l'attentat avait coïncidé avec la présence à Constantine du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Le général avait effectué durant deux jours, les 26 et 27, une visite

de travail et d'inspection qui l'avait mené sur différents sites militaires relevant de la 5e région militaire, dont celui du complexe industriel de montage des véhicules blindés à roues de Aïn S'mara, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Constantine. Il devait aussi s'enquérir de la situation sécuritaire dans la région ainsi que de l'état de préparation des unités opérationnelles des forces armées.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales : «L'Algérie déterminée à faire face à tout acte portant atteinte à la sécurité des biens et des personnes»

L'ATTAQUE terroriste qui a ciblé la 13e Sûreté urbaine de la ville de Constantine à Bab El Kantara, dimanche soir, «n'entamera en rien la détermination» de l'Algérie à «faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes», a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Tout en dénonçant cet acte abject qui intervient à un moment où le peuple algérien s'apprête à accomplir son devoir électoral pour le renforcement de l'œuvre institutionnelle du pays, nous tenons à assurer que cette attaque terroriste n'entamera en rien notre détermination à faire face à tout acte visant à porter atteinte à la sécurité des biens et des personnes», note la même source. Cet attentat a pu être déjoué «grâce à la vigilance et à l'intervention courageuse d'un agent de police en faction qui a pu repousser le terroriste kamikaze, l'obligeant à enclencher sa ceinture explosive à l'extérieur du bâtiment abritant le siège du commissariat», relève le communiqué. Le ministère de l'Intérieur, tout en affirmant qu'aucune perte en vies humaines n'est à déplorer, précise que deux agents de police «ont été légèrement blessés et aussitôt évacués vers l'établissement hospitalier Ibn Badis de Constantine». Notons que l'opération d'identification de l'auteur de la tentative de l'attentat se poursuit, a indiqué à la Radio nationale, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh. S. T.

Sit-in des bénéficiaires de logements sociaux devant la wilaya

LAS D'ATTENDRE la remise des clés, les bénéficiaires de logements sociaux de Tizi Ouzou ont observé avant-hier, devant la wilaya, un sit-in pour signifier aux pouvoirs publics que leur calvaire avait assez duré. Par ailleurs, les protestataires, environ 150 et tous pères de famille, ont barricadé avec des morceaux de bois tout le carrefour de la cité des Cadis.

Pas un véhicule n'a pu passer pour aller en direction de l'entrée de la wilaya suivre celle menant aux services de la direction des moudjahidine ou encore suivre la direction menant à la Haute-Ville ou à la poste Chikhi. Toutefois, la manifestation a été pacifique. Il n'y a pas le moindre écart de langage ou de conduite de la part de ces honorables pères de famille. Quant à Mohamed Bouderali, qui devait recevoir les délégués de ces manifestants, il a tout bonnement préféré effectuer une sortie de travail et d'inspection à Fréha.

En revanche, le chef de daïra de Tizi Ouzou s'est déplacé jusqu'au lieu du sit-in, où il s'est entretenu avec les contestataires auxquels il a promis de saisir qui de droit pour arrêter une décision concernant cette attribution de logements. Ces manifestants nous ont toutefois indiqué que leur patience avait des limites : «Si nous ne voyons rien venir, nous serons obligés d'aller vers un durcissement de notre action de protestation.»

Notons enfin que la liste des bénéficiaires, rendue publique le 15 novembre dernier sur ordre du wali, a suscité de violentes manifestations de la part de certains demandeurs de logements qui n'y ont pas trouvé leurs noms. Après enquête, il ressort que plusieurs personnes figurant sur la liste des bénéficiaires n'étaient en fait pas réellement dans le besoin d'un logement social. En revanche, plusieurs autres personnes dans le besoin réel d'un toit n'ont pas vu leurs noms figurer sur cette liste.

Mohamed Bouderali a certes promis d'apporter un correctif à ces erreurs, mais cela tarde à venir. Un autre mécontentement pourrait être attendu à Tizi Ouzou puisque des logements de Oued-Falli ont été attribués à des citoyens non résidents de la wilaya de Tizi Ouzou.

Le pire, c'est que l'ordonnateur des dites attributions est passé outre le pouvoir légal des autorités de la wilaya de Tizi Ouzou.

S. T.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

«Gare aux produits non prescrits !»

LES SPÉCIALISTES sont unanimes quant à la régulation des produits liés à la médecine alternative. Un gros marché, en effet, est en train de se développer en Algérie, tant au niveau de l'herboristerie traditionnelle que de l'industrie de médicaments à base de plantes, ou celle en rapport avec les compléments alimentaires.

«Tout ce qui est naturel n'est pas forcément bénéfique», a estimé Samia Zagh, médecin spécialiste dans les questions nutritives, qui représentait le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière lors d'une journée d'étude organisée hier, au siège d'Algex par la Fédération algérienne des consommateurs (FAC). Intervenant sur les compléments alimentaires, le docteur Zagh a tenu à souligner les dangers qui pourraient survenir suite à une consommation «excessive, non contrôlée et surtout non indiquée» de certains produits. Et de citer l'exemple des diabétiques sous insuline à qui elle recommande de «faire très attention» si le sujet venait à associer son traitement médical à des plantes.

«Nous avons rencontré énormément de patients qui

ILS ONT COUPÉ HIER LA NOUVELLE AUTOROUTE DE BÉJAÏA

La population réclame un échangeur à Boudjellil

L'absence d'un échangeur qui devrait déboucher sur les RN 106 et 26 à Allaghan ou à Aftis, dans les communes de Boudjellil et Tazmalt, a provoqué le courroux des habitants des cinq communes de la basse Soummam à savoir Boudjellil, Aït R'zine, Béni M'likèche, Ighil-Alli et Tazmalt.

Ces derniers, qui ont déjà fait savoir qu'ils sont mécontents, par une pétition il y a de longs mois, sont revenus à la charge hier par une action de protestation sur la voie même de la pénétrante autoroutière qu'ils ont coupée au lieu-dit Seviaiane Cheik» près d'Aftis et d'Allaghan dans la commune de Boudjellil. Les protestataires ont lancé un appel pour un rassemblement sur la voie le jeudi 2 mars, jour de sa mise en service par le ministre des Travaux publics, qui va inaugurer les 42 km de la première tranche située entre la commune d'Adjiba et le village Biziou, dans la commune d'Amalou, daïra d'Akbou. Les protestataires ont déployé une banderole sur les lieux où ils ont coupé la voie. Ils ont relevé le fait que



la pénétrante traverse cinq communes de la basse Soummam sans échangeur et sans issue jusqu'à Akbou.

Selon un élu APW, sans échangeur il est tout simplement impossible, en cas d'accident de la route pour les ambulances et les services de sécurité, notamment la gendarmerie de Béni Mansour, de se rendre sur les lieux dans cette zone rurale pour secourir les victimes dans de bonnes conditions.

Pour les mécontents qui se sont donné rendez-vous pour un autre rassemblement jeudi prochain, jour de la mise en service de la première tranche par le ministre des

Travaux publics, la pénétrante sera sans aucune incidence sur la vie des habitants des cinq communes sur le plan socio-économique, et le désenclavement tant espéré de ces localités-dortoirs et très pauvre et leur développement n'aura pas lieu. Pour rappel, un échangeur était initialement prévu à Aftis mais deux familles s'y opposent et les responsables des travaux publics se sont pliés à ces oppositions. Un citoyen a même proposé à un responsable de l'ANA hier de réaliser un échangeur sur ses terres contre une indemnisation. A noter que le chef de daïra de Tazmalt, le député Khaled Tazaghart, et le directeur de l'ANA étaient sur les lieux. Le chef de daïra a même discuté avec les représentants des associations et comités des villages.

«Nous avons rencontré le directeur de l'ANA qui nous a informés qu'un échangeur sera réalisé à Aftis mais sans préciser quand», nous dit un citoyen «Il s'est, juste, contenté de rappeler que deux propriétaire terriens s'opposent à la réalisation de cet échangeur. Cependant, le mécontents semblent plus déterminés que jamais à poursuivre la protestation pour se faire entendre et faire entendre raison aux deux personnes qui ont manifesté leur opposition à cause de deux tombes se trouvant sur le tracé de l'échangeur.

N. Bensalem

L'AMBASSADEUR DE LA RASD À ALGER RÉVÈLE :

«Le Maroc n'a pas retiré son armée de Guerguerat»

«**LE MAROC** n'a pas retiré ses forces de la zone de Guerguerat», a révélé hier l'ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) à Alger, Bouchraya Hamoudi Bayoune, qualifiant l'annonce faite par Rabat de «manœuvre visant à tromper l'opinion publique internationale».

S'exprimant durant l'émission, l'invité de la matinale de la Chaîne 1 indique que les forces marocaines «ont retiré que

leurs équipements», alors qu'elles demeurent «présentes tout le long du mur de défense» construit par elles. Selon le ministre des AE de la RASD, Mohamed Ould Salek, l'armée marocaine ne s'est pas retirée de Guerguerat : «Elle y est toujours. Elle est dans le mur. C'est une confusion que les Marocains essaient de créer. Ils se sont peut-être retirés de deux cent mètres devant le mur, ils se sont mis devant le mur marocain depuis août dernier,

en violation du cessez-le-feu. Et s'ils se retirent de leur position, c'est pour créer la confusion pour faire croire qu'ils collaborent avec les Nations unies alors qu'ils ont expulsé la Minurso. Guerguerat n'est qu'un petit problème dans le contexte d'un grand dossier», dit-il lors d'un entretien au site électronique Algériepatriotique.

Appelant le SG de l'ONU à agir, Bouchraya Hamoudi insiste sur un règlement global de la question sahraouie : «Le désamorçage de la crise de Guerguerat est lié à l'arrêt de toutes les violations commises depuis 40 ans par les forces Marocaines», dit-il. Il rappelle les exactions et «le déni du droit» du peuple sahraoui à disposer de lui-même par le refus du Maroc d'accepter l'organisation d'un référendum d'auto-détermination, le renvoi de la mission de la Minurso, la dilapidation des richesses sahraouies.

Il a souligné, d'autre part, que c'est le long silence observé par la communauté internationale qui a amené les Sahraouis à réactiver leurs forces armées dans la région. La présence avant-hier de l'ambassadrice US à Tindouf, lors de la célébration du 41e anniversaire de l'annonce de la proclamation de la RASD, n'a pas été du goût des officiels marocains qui ont tout de suite actionné

leurs relais médiatiques pour dénoncer sa présence aux côtés des sénateurs républicains. En effet, l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Joan A. Polaschik, était sur le tarmac de l'aéroport de Tindouf pour souhaiter la bienvenue à une délégation du Congrès en visite chez le Polisario.

La délégation américaine, conduite par le sénateur républicain James Inhofe, se trouve depuis dimanche dernier dans les camps de Tindouf. La mission est composée de cinq membres du Congrès et d'autres conseillers des parlementaires. C'est la première visite du genre sous l'administration Trump.

Le timing du déplacement est hautement symbolique pour le Polisario, coïncidant avec le lancement des festivités marquant le 41e anniversaire de la proclamation de la RASD. Pour mémoire, il y a un an, Mme. Polaschik s'était déjà rendue à Tindouf.

Vêtu de l'habit traditionnel des femmes sahraouies, elle avait pris la tête d'une délégation de diplomates américains du Département d'Etat venus sur place évaluer les dégâts provoqués par les inondations qui avaient frappé les camps en octobre 2015.

H. A.

SCANDALE À LA BADR

Détournement de plusieurs comptes d'attente d'imputation

La Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) fait l'objet d'une vaste enquête de la Sûreté nationale après la découverte de plusieurs détournements de sommes d'argent des clients qui possèdent des comptes d'attente d'imputation. Un autre scandale financier.



Le directeur central de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), aujourd'hui placé sous contrôle judiciaire, a été entendu il y a quelques jours par les enquêteurs de la Sûreté nationale et par le juge d'instruction du tribunal de Bab Ezzouar dans une affaire de détournement de grosses sommes d'argent faites par le sous-directeur central de ladite banque, qui est actuellement recherché, apprend-on d'une source judiciaire proche du dossier.

Le sous-directeur central de la BADR, Mustapha K., âgé de 60 ans et accusé de détournement de plusieurs sommes d'argent à la BADR, est actuellement en fuite à l'étranger, plus exactement en Espagne, selon nos sources judiciaires. Ce cadre supérieur à la BADR a en effet détourné plusieurs comptes bancaires appelés comptes d'attente d'imputation, c'est-à-dire un compte particulier où le titulaire n'a pas effectué d'opération de retrait depuis plus de cinq ans. Mustapha K., a, durant sa carrière professionnelle, exercé dans plusieurs postes à la BADR. Il a été notamment le directeur d'une agence de la BADR, à Alger, avant d'être nommé sous-directeur central de ladite banque publique. Profitant de son poste, l'homme recherché a détourné plusieurs comptes bancaires appartenant à des clients particuliers. Durant son forfait, le sous-directeur central a utilisé les noms de ses amis et de ses

proches afin d'arriver à ses fins. Selon une source judiciaire proche du dossier, Mustapha K. a utilisé le nom de son oncle, de son épouse, de deux de ses amis ainsi que celui de l'épouse de son frère. Durant ces opérations d'escroquerie et de faux et usage de faux, ce cadre supérieur de la BADR a volé plus de 1,2 milliard de centimes. Les enquêteurs de la police poursuivent leurs investigations. Mais comment ce cadre supérieur de la BADR a-t-il pu être démasqué après plusieurs années de détournement d'argent ?

L'affaire a commencé lorsque l'une de ses amies s'est rapprochée de lui, le 5 janvier 2015, pour lui demander un petit «service». Ce jour-là, cette femme a sollicité le sous-directeur central de la BADR, lui demandant de lui faire un prêt de 10 millions de centimes. Profitant de son poste à la BADR, le sous-directeur central a alors appelé l'un de ses amis qui travaille dans une agence de cette banque à Alger pour lui demander de préparer 202 millions de centimes au profit d'un client qui détient un compte d'attente d'imputation à ladite banque. En d'autres termes, Mustapha K. s'est servi de l'un des comptes d'attente d'imputation dont le propriétaire n'a pas donné signe de vie depuis plusieurs années. Le sous-directeur central a donc pu obtenir la somme demandée dans les «règles», loin d'éveiller les soupçons des employés de l'agence de la BADR d'Alger.

C'est ainsi qu'il a contacté la femme pour lui demander de se rendre à l'agence de la BADR afin de retirer l'argent. Une fois devant le guichet, l'amie du sous-directeur central a, en quelques minutes, récupéré l'argent. Elle fut cependant très surprise par le montant perçu. Contactant par téléphone le sous-directeur central, la femme en question lui a expliqué qu'elle demandait seulement 10 millions de centimes au lieu des 202 millions qu'elle venait de retirer. Le cadre de la BADR lui a alors affirmé que le reste de l'argent était pour lui.

La plainte qui a dévoilé des années de détournements

Se sentant prise au piège, la femme s'est présentée à la Sûreté nationale pour déposer une plainte contre le sous-directeur central, de peur d'être accusée de vol d'argent. Aux enquêteurs, cette commerçante a tout expliqué.

Dès lors, les investigations ont commencé. Celles-ci ont permis de dévoiler plusieurs détournements de comptes d'attente d'imputation des agences des Eucalyptus, Pins-Maritimes, Chéraga, etc. par le sous-directeur central, Mustapha K.

Le mis en cause est actuellement en fuite en Espagne, son épouse, une avocate, a été entendue dans le cadre de cette affaire.

Sofiane Abi

DRAË EL MIZAN

Neutralisation d'un dangereux groupe de malfaiteurs

LES ÉLÉMENTS de la brigade anti-gang de la sûreté de daïra de Draâ El Mizan ont réussi, au cours de ce mois, à neutraliser un dangereux groupe de mafiosi.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, c'est suite à une déclaration d'un citoyen de Draâ El-Mizan signalant la disparition de son fils, âgé de 34 ans, dans des circonstances équivoques, que les éléments de la sûreté de daïra de Draâ El Mizan ont ouvert une enquête qui a abouti au démantèlement d'un groupe de malfaiteurs composé de sept individus originaires de Tizi-Ouzou et d'Alger et qui sont à l'origine de cette disparition, dont les motivations étaient d'ordre financier.

Les investigations policières, menées avec professionnalisme, ont permis l'identification et l'arrestation de quatre d'entre eux et déterminé que ce groupe de mafiosi a usé d'un subterfuge pour embarquer leur victime loin du domicile parental. En effet, la victime sera emmenée et séquestrée à Alger.

C'est à partir de la capitale que ses ravisseurs ont exigé de la famille le versement d'une certaine somme, équivalente à celle que le frère de la victime leur aurait subtilisée dans le cadre d'une transaction commerciale portant sur la drogue. La cellule de communication de la sûreté de wilaya précise qu'une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour association de malfaiteurs en vue de commettre un enlèvement suivi d'une demande de rançon, avec usage de véhicules automobiles, et commercialisation de drogue.

Présentés au parquet de Draâ El-Mizan le 24.02.2017, les quatre mafiosi ont été mis en détention préventive. Quant à leurs trois autres complices, qui ont réussi à prendre la fuite, ils sont activement recherchés.

Par ailleurs, trois véhicules ayant servi dans cette affaire ont fait l'objet d'une saisie par l'autorité de justice. Notons enfin que ce genre de kidnapping et de séquestration relève d'un phénomène nouveau dans les milieux criminels algériens.

S. T.

DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE CHORTA

La dimension internationale de la police algérienne mise en exergue

DANS son dernier numéro, la revue de la DGSN, « Chorta », a mis en exergue la dimension internationale de la police algérienne, où elle énumère toutes les activités à l'international du DGSN, le général-major Abdelghani Hamel, notamment ses participations à plusieurs forums internationaux, mais surtout sa présence au premier sommet mondial des chefs de police au siège des Nations unies à New York, une réunion axée sur la lutte contre la criminalité et le terrorisme. La revue est revenue également dans cette édition sur la 8e réunion des bureaux centraux de la région MENA d'Interpol à Alger organisée par la DGSN en décembre dernier.

Le 134e numéro de Chorta a repris le message du président de la République Abdelaziz Bouteflika adressé aux participants de la 18e Semaine nationale du Coran, où il rappelle la noblesse de notre religion qui ne tolère aucune forme de violence ou de terreur à l'encontre des citoyens.

La revue de la DGSN a consacré plusieurs pages aux activités nationales de la police algérienne, notamment les cycles de formation sur les droits de l'homme pour les officiers de la police judiciaire, ainsi que l'organisation de la 68e édition des journées de sensibilisation de la sûreté nationale à Tipasa.

S. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Le terroriste abattu à Jijel par l'ANP identifié

LE TERRORISTE abattu lors d'une opération de ratissage menée samedi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a été identifié, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire le 25 février 2017 près de la Mechta de Hedabla, commune de Ziama Mansouriah, wilaya de Jijel (5e RM) et qui s'est soldée par la récupération d'un fusil semi-automatique de type Simonov, d'une grenade et d'une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification du terroriste abattu. Il s'agit du dénommé L. Louanès alias «Taher Beghila», précise la même source. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit deux abris pour terroristes à Skikda (5e RM), tandis qu'un autre détachement a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, trois éléments de soutien aux groupes terroristes, à Tébessa (5e RM)».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé huit contrebandiers et 33 immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran, Tlemcen, Djanet, Illizi, In Guezzam et Constantine, alors que six détecteurs de métaux ont été saisis», conclut le communiqué du MDN.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE SETIF

Numéro d'identification fiscale : C.S.F 098619015000928

UNE DEUXIEME D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° /2017

Le Centre hospitalo-universitaire de Sétif, lance un deuxième appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales pour fourniture des produit alimentaire au profil du Centre Hospitalo- Universitaire de Sétif pour année 2017 :

LOT N 05: PAIN ET ALHLALIAT

Condition d'éligibilité :

Il peut participer à cette annonce égalité

— les personnes physiques et morales enregistrées au registre du commerce, comme la production de pain et les institutions qui ont eu accès aux moyens et possibilités d'approvisionnement de leur permettre de remplir les obligations énumérées dans le livre des conditions.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés la direction générale, contre remise d'un récépissé de paiement auprès de la caisse du trésorier de l'hôpital de Sétif d'un montant de deux mille dinars (2000,00 da), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Les offres devront être adressées sous trois plis fermés au :

CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE SETIF - DIRECTION GENERAL - BUREAU DES MARCHES

Les plis extérieurs fermé, sans signature ni cachet, portant la mention :

Deuxième appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales n° /2017 A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Et contient deux(02) plis :

Plis n° 01 : doit comprendre ce qui suit

- Une déclaration de Probité remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint
- Une déclaration de candidature datée et signée selon le modèle ci-joint
- La copie de l'extrait du registre de commerce délivré par les services du CNRC
- L'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement, date de moins de trois Mois délivré par les services fiscaux des impôts compétant.
- Une copie des statuts pour les sociétés.
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS
- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise).

- Les bilans comptables des trois dernières années 2013-2014-2015 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence. Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence, pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit joindre le bilan du dernier exercice, certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes.

- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux (année 2015) délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (CNRC), pour les soumissionnaires ayant la qualité de sociétés commerciales ;
- Numéro d'identification fiscale du soumissionnaire, Définition statistique de la banque et de l'identité RIB.NIS.NIF
- cartes grises des copies des certificats de contrôle technique et les certificats d'assurance valide établie
- 01 décennies documentés prouvant la propriété ou de location par rapport aux magasins d'activité (siège, entrepôts)
- 01 décennies documentées prouvent l'équipement de propriété ou de location pour l'activité (salles de locaux de stockage, de refroidissement des moyens de production)
- Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution de commandes ou de marches portant sur des fournitures de même nature, délivrées par les organes publics concernés ;

Plis n° 02 : doit comprendre ce qui suit

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint
- Mémoire technique justificatifs
- Le présent cahier des charges rempli avec toutes les pages paraphées portant le cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention "Lu et approuvé" et ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou surcharge.

Plis n° 03 : doit comprendre ce qui suit

- La lettre de soumission remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises

la date limite de préparation des offres et fixée à dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP, les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, le dernier jour de la préparation des offres mentionné sur le cahier des charges à 10h00

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation de l'offre augmenté de trois mois.

Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 10h00.

Le Jeune Indépendant du 28/02/2017 / ANEP N° 505 509

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'OUARGLA
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TOUGGOURT
DAIRE DE TOUGGOURT
COMMUNE NEZLA

N° IDENTIFICATION FISCALE : 0 984 300 8 9000 626

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° :/2017

Le président De l'assemblée populaire de la commune de Nezla, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de projet suivant :

- Aménagement des rues godronnés au quartier sidi mahdi sur 1500 m l.

Les entreprises-qualifier dans le domaine bâtiment en activité principale catégorie deux (02) et plus peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Nezla contre paiement de 4.500,00 DA.

Les offres doivent être déposées au bureau de marchés de la commune de nezla :

- dossier de candidature mis sous un pli fermé et cacheté ne portant que la mention suivante :

- dossier de candidature
Le nom de soumissionnaire

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°/2017

- Aménagement des rues godronnés au quartier sidi mahdi sur 1500 m l.

- offre technique mis sous un pli fermé et cacheté ne portant que la mention suivante :

Offre technique
Le nom de soumissionnaire

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°/2017

- Aménagement des rues godronnés au quartier sidi mahdi sur 1500 m l.

- offre financière mis sous un pli fermé et cacheté ne portant que la mention suivante :

Offre financière
Le nom de soumissionnaire

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°/2017

- Aménagement des rues godronnés au quartier sidi mahdi sur 1500 m l.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N°/2017

- Aménagement des rues godronnés au quartier sidi mahdi sur 1500 m l.

* A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la première publication de l'avis dans le BOMOP ou la presse quotidiens nationaux, les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant de 90 jours plus la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées au bureau de marchés à la commune nezla avant 10^h 00 au dernier jour ouvrable de la durée de préparation des offres, si le dernier jour de la préparation de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la commune, le dernier jour ouvrable à 10^h 30, de la date limite du délai de préparation des offres,

Le Jeune Indépendant du 28/02/2017 / ANEP N° 505 559

SYRIE

L'armée reprend à Daech une hauteur stratégique à Palmyre

Le 26 février, les troupes de l'armée gouvernementale, en collaboration avec les forces alliées, ont repris une hauteur d'importance stratégique à Palmyre (connue sous l'appellation «939,5»).



L'armée a désormais la possibilité de contrôler le feu sur le «triangle de Palmyre» et la partie sud-ouest de la ville. Des unités de l'armée arabe syrienne (SAA) et les forces alliées ont réussi à s'emparer dimanche après-midi du point le plus élevé (939,5) d'une montagne stratégique dans la ville de Palmyre, a annoncé l'agence syrienne SANA. Selon la source militaire, l'armée a éliminé de nombreux membres de Daech et détruit leurs armes, véhicules et munitions. Rappelons que le 17 février des

unités de l'armée syrienne, soutenues par les forces alliées, ont rétabli la sécurité et la stabilité du village d'al-Kallabiyyeh dans la région d'al-Bayarat, à l'est de Homs. Les troupes ont combattu les terroristes dans les environs du village d'al-Bayarat, à environ 20 km à l'ouest de Palmyre. Selon SANA, à la mi-février les forces aériennes ont effectué des raids intensifs sur les positions de Daech, près de la ville de Palmyre. L'agence syrienne a en outre déclaré que les troupes se sont heurtées à un important

regroupement de terroristes de Daech aux environs des puits de pétrole situés à 30 km au nord-ouest de Palmyre. Elles ont tué et blessé de nombreux membres du groupe, confisquant leurs armes et munitions. Pendant ce temps, les forces gouvernementales syriennes ont également pris le contrôle de la zone des carrières au nord-ouest de Palmyre dans ce qui semble être une manœuvre pincer très similaire à la première offensive Palmyre en Mars 2016.

R. I.

YÉMEN

La résistance dévoile quatre nouveaux drones de fabrication locale

QUATRE DRONES de fabrication yéménite ont été dévoilés, dimanche 26 février, par le ministère de la Défense dans la capitale Sanaa. Le président du Conseil politique suprême du Yémen, Saleh al-Sammad, a inauguré le 1er salon des drones yéménites, en présence du chef du gouvernement de salut national Abdel Aziz ben Habtour et du ministre de la Défense le général Mohammad al-Atefi. L'unité de production des drones au sein du ministère de la Défense, ont expliqué que ces drones ont la capacité d'intercepter, d'identifier, de lancer une alerte rouge et de bombardier. Il s'agit des drones baptisés Hodhod1 (la Huppe), Rased (l'observateur), Raqib (l'inspecteur) et Qasef (le bombardier), a révélé le site yéménite AlMasirah. Le président du Conseil politique suprême yéménite a rendu hommage aux scientifiques ayant fabriqué ces drones. « Ces drones ont été fabriqués au moment où le Yémen est assiégé par l'Arabie saoudite et où le pays fait face, depuis plus de 700 jours, à une agression militaire saoudienne », a déclaré M.Sammad. Et d'ajouter : « Les agresseurs, malgré leurs armes sophistiquées, équipements modernes, campagne médiatique et mercenaires, n'ont pas réussi à affaiblir le moral des Yéménites. » Parallèlement, l'unité balistique de l'armée yéménite et des forces populaires d'Ansarallah ont abattu samedi deux drones d'espionnage appartenant à l'Arabie saoudite. Ces deux drones ont été ciblés dans les régions de Jawf et de Jizane. Vendredi 24 février, un F-16 de l'aviation jordanienne a également été abattu par un missile yéménite. La coalition saoudo-US, appuyés par certains pays arabes, mènent depuis mars 2015 des frappes meurtrières contre le Yémen.

R. I.

FRANCE

Fillon accuse le gouvernement d'un climat de «quasi-guerre civile»

APRÈS DES INCIDENTS visant plusieurs candidats à la présidentielle française, le candidat de la droite a accusé le gouvernement de ne pas assurer les conditions nécessaires à l'exercice de la démocratie.

Le gouvernement français laisse « se développer dans le pays un climat de quasi-guerre civile » qui perturbe la campagne, estime le candidat LR à la magistrature suprême.

« En tant qu'ancien Premier ministre, en tant qu'élu de la nation, j'accuse solennellement le Premier ministre et le gouvernement de ne pas assurer les conditions d'un exercice serein de la démocratie. Ils portent une très lourde responsabilité en laissant se développer dans le pays un climat de quasi-guerre civile qui ne peut que profiter aux extrêmes », a écrit M. Fillon dans un communiqué de presse.

L'ex-chef du gouvernement rappelle que tous les candidats doivent avoir le droit de s'exprimer et que le gouvernement « doit prendre des mesures pour que les ennemis de la démocratie cessent de perturber la campagne présidentielle » en toute impunité. À titre d'exemple, il évoque le meeting toulonnais d'Emmanuel Macron du 18 février « perturbé par une manifestation », ainsi que les heurts survenus le week-end dernier à Nantes lors d'un meeting de Marine Le Pen. Toujours selon M. Fillon, « une poignée de manifestants d'extrême gauche



» perturbe ses déplacements de façon quotidienne. « Ces manifestations sont minoritaires. Les manifestants sont toujours les mêmes.

Leur objectif est simple : perturber la campagne, décrédibiliser les élections, affaiblir la démocratie », constate-t-il. Il faut que le gouvernement assure les conditions du

bon déroulement des élections, et qu'il fasse respecter l'État de droit », conclut M. Fillon. Le premier tour de l'élection présidentielle française aura lieu le 23 avril prochain, alors que le second tour est programmé pour le 7 mai.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

EXPOSITION COLLECTIVE DE PHOTOGRAPHIE D'ART

Une dédicace à Alger

Une exposition collective de photographie d'art, dédiée à la ville d'Alger, vue sous différents angles par une dizaine de photographes, est inaugurée ce samedi 25 février, au café littéraire Le sous-marin à Alger.



Intitulée « Photo marathon Alger 2016 », cette exposition regroupe les œuvres des lauréats et finalistes de l'événement éponyme qui s'est tenu pour la première fois à Alger en octobre 2016, et qui a réuni près de 70 photographes professionnels et amateurs au centre-ville d'Alger.

Ce grand événement photographique, qui s'est déroulé simultanément dans sept autres villes dont Marseille en France, Beyrouth au Liban, ou encore Naples en Italie, a récolté à

Alger plus de 3000 clichés illustrant douze thèmes différents relatifs à l'immigration, au travail, aux rêves ou encore au voyage.

La lauréate de ce photo marathon, Wiame Lasri, propose une série de clichés traduisant la perspective du voyage dans une photo des voies ferrées longeant la ville, le travail par une œuvre macrophotographique de fourmilles, ou encore la diaspora par une photo de mosaïque, dans les rues d'Alger, évoquant l'ouverture sur le

monde. La photographe Dihia Gacia, finaliste du concours, a, pour sa part, choisi d'illustrer le travail de ceux qu'elle considère comme « Héros de la société », à savoir les agents de nettoyage de la voie publique.

Le rêve est également évoqué par les finalistes du photo marathon par des clichés représentant des algérois admirant le levée du soleil sur le front de mer ou faisant, plus simplement, du shopping. Les photographies des lauréats des autres villes sont également exposées

à l'image de l'œuvre du Français Jean Michel Melat Couhet, un portrait d'immigrés maghrébins à Marseille, ou celle de la Libanaise Wissam Andros montrant un maître artisan libanais au travail en plus de plusieurs autres photos primées en Italie et en Slovénie. La cérémonie de clôture de cette exposition, prévue pour le samedi 04 mars, sera marquée par la projection du film Révolution Zendj du réalisateur Tariq Taguia, indiquent les organisateurs. R. C.

SEMAINE CULTURELLE SUD-AFRICAINE

Le groupe Marimba Vibrations ressuscite Mariam Makeba

LE GROUPE sud-africain «Marimba Vibrations» a donné dimanche soir à Alger un spectacle agrémenté de danses et de chants traditionnels, au grand bonheur de spectateurs, notamment des jeunes, venu prendre une bouffée de «jazz» et assister à ce qui a été qualifié de «véritable fête africaine».

Organisé à la Salle Ibn-Zeydoun dans le cadre la semaine culturelle de l'Afrique du Sud en Algérie, le concert était une occasion pour faire découvrir au public algérois le «Marimba», un instrument africain de musique à percussion très répandu en Amérique latine.

Composé de six membres dont deux danseuses, la troupe a exécuté plusieurs chansons, accompagnées de danses traditionnelles, dont « Pata Pata », titre à succès de la chanteuse sud-africaine d'ethno-jazz, Mariam Makeba, «Wedding» ou encore «Malaika», sont entre autres chansons servies au public.

Fondé en 2010, «Marimba Vibrations» s'intéresse à la musique traditionnelle africaine et le jazz. La troupe évoque à travers ses chansons divers thèmes dont la jeunes-



se et les épreuves de la vie en général. Ouverte vendredi, la semaine culturelle de l'Afrique du Sud en Algérie se poursuit jusqu'au 4 mars à Alger, Bouira, Tipaza et Boumerdès.

Plusieurs activités sont au programme de cette manifestation qui met à l'honneur la culture de ce pays de l'Afrique australe, à

travers des expositions, projections de films et de concerts, entre autres.

Le film Mandela's Gun (2016) du réalisateur britannique John Ivrin, mettant en scène l'entraînement militaire du leader de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, en Algérie et en Ethiopie, sera projeté.

R. C.

AFRIQUE

SEMAINE culturelle d'Afrique du Sud à Tipaza, Boumerdès, Bouira et Alger, jusqu'au samedi 04 mars avec des artistes, des chanteurs,

- Exposition d'art et d'artisanat au Palais des Rais-Bastion 23, Alger.

- Aujourd'hui, mardi 28 février. Films Mandela's Gun ;Dreams of Shahrzad. Salles de la Cinémathèque nationale.

Mercredi 1er mars : Films Mandela's Gun ;Dreams of Shahrzad. Salles de la Cinémathèque nationale.

Spectacle Marimba Vibrations. 16h. Maison de la Culture de Bouira.

ALBUM

LE GROUPE Freeklane en concert de présentation de son nouvel album (le deuxième) Nomad. Vendredi 03 mars. 16h. Ibn Zeydoun, Alger. Réservation à faire au 0559 084243. Le samedi 08 avril, à 19h, au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Bêjaïa.

DESIGN

RENCONTRE entre le design italien et celui d'Algérie, dans le contexte de la première Journée du design italien dans le monde. Vernissage de l'exposition 50+ ! Musée national d'art moderne et contemporain (Mama), Alger. Samedi 04 mars. 15h. Accessible jusqu'au samedi 18 mars.

MARTYR

EXPOSITION Ils ne sont pas morts de Rakkah Salim, Sofiane Dey et Merhab Djeloul, jusqu'au samedi 04 mars. Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, Alger. Série de portraits de martyrs et combattants de la guerre de libération nationale.

SOUK

BALADE au souk africain : une exposition d'artisanat sub-saharien dont celui du Sénégal avec des coopératives de femmes villageoises. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger, du vendredi 03 au 08 mars.

CHANSON

LAURA Cahen en concert. Mercredi 08 mars. 19h30. Institut français d'Alger. « Il y a dans sa voix quelque chose de gracieux qui rappelle Barbara. Il y a dans sa tessiture quelque chose de tout juste arrivé, de frais, de cru, mais avec dedans du très ancien... ».

IMAGE

EXPOSITION de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine de Hind Faiza Oufriha, jusqu'au jeudi 09 mars. Ezzou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

CHANGEMENT

EXPOSITION 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

LE TOUT premier défi dans la prise en charge de l'autisme est son diagnostic précoce, car il marque le point de départ d'une thérapie possible. Cependant et en dépit de nombreuses études suggérant différents modes de diagnostic, en routine clinique, ce diagnostic intervient généralement tardivement aux alentours de l'âge de 2 ans. Pourtant l'autisme a une composante familiale (génétique) et certains bébés devraient être évalués, car à risque plus élevé. Cette étude, présentée dans la revue *Nature*, identifie des changements caractéristiques dans le cerveau de nourrissons marqueurs du risque de développement de troubles du spectre autistique (TSA). Une technique d'imagerie pourrait ainsi contribuer à une détection plus précoce des TSA. Les troubles du spectre autistique réunissent un groupe de troubles neurodéveloppementaux caractérisés par une mauvaise interaction sociale, des déficits de communication et des comportements restreints et répétitifs.

Un herpès génital chez une femme enceinte double le risque d'autisme de l'enfant

LES FEMMES infectées par le virus de l'herpès génital pendant leur grossesse courent deux fois plus de risques de donner naissance à un enfant autiste, suggère une étude publiée. "Nous pensons que la réponse immunitaire de la mère au virus HSV-2 de l'herpès pourrait affecter le développement du système nerveux central du fœtus, accroissant le risque d'autisme", explique Milada Mahic, scientifique du Centre des infections et de l'immunité à l'Université Columbia à New York, principale auteure de cette étude. Les chercheurs ne pensent pas que le risque soit directement lié à l'infection du fœtus car celle-ci lui serait probablement fatale. Ils avancent plutôt une réaction de l'organisme de la mère ou une réactivation de l'infection par l'herpès, accompagnée d'une inflammation à proximité de l'utérus. Environ une Américaine sur cinq est porteuse du virus HSV-2 responsable de l'herpès génital, qui est très contagieux et se transmet sexuellement. Après un flambée infectieuse initiale, le virus subsiste latent dans les cellules nerveuses. Des poussées se produisent de temps à autres mais leur fréquence diminue à mesure que l'organisme développe une immunité.

PLAN NATIONAL DE PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'AUTISME

Une commission nationale multisectorielle mise en place pour son élaboration



Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a mis en avant à Alger l'importance d'associer tous les secteurs concernés et autres intervenants à l'élaboration du plan national de prise en charge de la maladie d'autisme. M. Boudiaf a fait savoir qu'une commission nationale multisectorielle a été mise en place pour contribuer à l'élaboration du programme de prise en charge de la maladie d'autisme. Il a précisé que cette commission, supervisée par le ministère de la santé et regroupant également les secteurs de l'éduca-

tion, du travail, de l'enseignement supérieur et le mouvement associatif, était chargée d'élaborer une stratégie d'organisation, de coordination et de suivi des activités de prévention et de prise en charge de l'autisme et de l'accompagnement des malades. Ce programme s'inspire des expériences et objectifs de pays étrangers pionniers en matière de prise en charge de l'autisme notamment en matière de formation et de dépistage précoce de la maladie, a ajouté M. Boudiaf. Il a rappelé l'intérêt particulier que le président de la République accorde aux personnes atteintes d'autisme et à

la nécessité d'apporter des solutions à leurs problèmes médicaux et sociaux. Concernant les centres anticancer dont l'Algérie s'est dotée, le ministre a estimé qu'il constituait un acquis pour le système sanitaire algérien. Le citoyen est libre de choisir entre le secteur public ou privé pour se faire soigner", a soutenu M. Boudiaf pour qui le secteur privé complète le public. Après avoir souligné l'impératif de dispenser des prestations de qualité signalant que les nouveaux centres dont s'est doté le secteur de la santé ont permis d'alléger pressions. Il a annoncé que deux nou-

veaux centres seront prochainement ouverts à Tlemcen et Sidi Belabbès et que d'autres structures ouvriront vers la fin de l'année dans les wilaya d'Adrar, Laghouat et Tizi Ouzou. Pour ce qui est de la pénurie de médicaments dans certaines officines de pharmacie, il a reconnu une pénurie de certains produits, assurant qu'il sera bientôt remédié aux dysfonctionnements enregistrés. Une étude est actuellement en cours pour définir les besoins du marché en médicaments afin d'assurer leur disponibilité d'ici 2018. La production nationale couvre 61% du marché du médicament, s'est-il félicité.

Rendez-vous scientifiques

13e congrès de l'AFAP les 24 et 25 mars

PRÈS de 400 participants prendront part au 13ème congrès de l'Association franco-algérienne de Pneumologie (AFAP), qui se tiendra à Oran les 24 et 25 mars prochain, a-t-on appris auprès de cette association. Ce congrès verra la participation d'imminents spécialistes algériens et français qui débattront de différents aspects liés à la spécialité de pneumologie, en particulier les cancers broncho-pulmonaires, les maladies du sommeil et l'obésité, entre autres. "C'est un véritable challenge que de regrouper autant de compétences pendant deux jours pour développer et échanger les expériences et faire profiter au maximum les jeunes médecins algériens d'autres expériences et connaissances à travers des échanges scientifiques denses, pour promouvoir le traitement de cette pathologie et principalement tout ce qui a trait au cancer broncho-pulmonaire", a-t-on souligné de même source.

Deux jours durant, plus d'une vingtaine de communications seront animées par des spécialistes algériens et français abondant, entre autres, la prise en charge de l'asthme sévère, le renforcement du dispositif de contrôle de la tuberculose à Oran, l'immunothérapie et les cancers broncho-pulmonaires et l'asthme chez l'enfant.

En outre, trois ateliers seront encadrés par des experts français au profit de jeunes médecins résidents, le premier sur la radiologie, le second sur les urgences chirurgicales: prise en charge d'un hémithorax et le dernier sur le sommeil: cas cliniques.

17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique

"SACU", la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie "SALUDPP" et l'Association des Urologues de Constantine "ASUR" - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

2èmes journées de gastroentérologie "Brahim Touchene" - 4 et 5 mai 2017 à Batna

5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

CONTRE DONALD TRUMP

la propagande de guerre

Nos articles précédents sur le président Trump ont soulevé de vives réactions de nos lecteurs. Certains s'interrogent sur la naïveté dont ferait preuve Thierry Meyssan malgré les mises en garde de la presse internationale et l'accumulation de signaux négatifs. Voici sa réponse, argumentée comme toujours.

Par Thierry Meyssan



Deux semaines après son investiture, la presse atlantiste poursuit son œuvre de désinformation et d'agitation contre le nouveau président états-unien. Celui-ci et ses premiers collaborateurs multiplient des déclarations et des gestes apparemment contradictoires, de sorte qu'il est difficile de comprendre ce qui se passe à Washington.

La campagne anti-Trump
La mauvaise foi de la presse atlantiste se vérifie sur chacun de ses quatre thèmes principaux.

1. Concernant le début du démantèlement de l'Obamacare (20 janvier), force est de constater que, contrairement à ce que prétend la presse atlantiste, les classes défavorisées qui devaient profiter de ce dispositif l'ont massivement boudé. Cette forme de «sécurité sociale» s'est avérée trop coûteuse et trop directive pour séduire. Seules les compagnies privées gérant ce système en ont été pleinement satisfaites.

2. Concernant la prolongation du Mur à la frontière mexicaine (23-25 janvier), il n'y a rien de xénophobe là-dedans : le Secure Fence Act a été signé par le président George W. Bush qui en a débuté la construction. Celle-ci a été poursuivie par le président Barack Obama avec l'appui du gouvernement mexicain de l'époque. Au-delà de la rhétorique à la mode sur les «murs» et les «ponts», les dispositifs de frontières renforcées ne fonctionnent que lorsque les autorités des deux côtés s'accordent à les rendre opérationnels. Ils échouent toujours lorsque l'une des parties s'y oppose. L'intérêt des États-Unis est de contrôler les entrées de migrants, celui du Mexique est de stopper les importations d'armement. Rien de cela n'a changé. Cependant, avec l'application du Traité de libre-échange nord-américain (Nafta), des sociétés transnationales ont délocalisé des États-Unis vers le Mexique, non seulement des emplois sans qualification (conformément à la règle marxiste de la «baisse tendancielle du taux de profit»), mais aussi des emplois qualifiés dans la pauvreté d'une partie de la population mexicaine ; laquelle ne rêve plus que qu'elles font exercés par des ouvriers sous-payés («dumping social»). L'apparition de ces emplois a provoqué un fort exode rural, déstructurant la société mexicaine, sur le modèle de ce qui s'est passé au XIX^{ème} siècle en Europe. Les transnationales ont alors abaissé les salaires, plongeant d'être payée correctement aux États-Unis mêmes. Donald Trump ayant annoncé qu'il allait retirer la signature US du Nafta, les choses devraient rentrer dans l'ordre dans les années à venir et satisfaire à la fois les Mexicains et les États-Unis.

3. Concernant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) (23 janvier), le président Trump a interdit le versement de subventions fédérales aux associations spécialisées qui reçoivent des fonds de l'étranger. Ce faisant, il a mis en demeure les associations visées de choisir soit entre leur objet social d'aide aux femmes en détresse, soit d'être payées par George Soros pour manifester contre lui-même ce fut le cas, le 21 janvier-. Ce décret n'a donc aucun rapport avec l'IVG, mais avec la prévention d'une «révolution colorée».

4. Concernant les décrets anti-immigration (25-27 janvier), Donald Trump a annoncé qu'il allait appliquer la loi-héritée de l'ère Obama-, c'est-à-dire expulser les 11 millions d'étrangers en situation irrégulière. Il a suspendu les aides fédérales aux

villes qui ont annoncé refuser d'appliquer la loi-où trouvera-t-on des femmes de ménage, s'il faut les déclarer ?-. Il a précisé que parmi ces illégaux, il allait commencer par expulser les 800 000 criminels qui ont fait l'objet de condamnations pénales, aux États-Unis, au Mexique ou ailleurs. En outre, pour prévenir l'arrivée de terroristes, il a suspendu toutes les autorisations d'immigrer aux États-Unis et a interdit pour trois mois les personnes originaires de pays où il est impossible de vérifier leur identité et leur situation. Il n'a pas lui-même établi la liste de ces pays, mais a renvoyé à un texte précédent du président Obama. Par exemple, ici en Syrie, il n'y a plus ni ambassade, ni consulat états-unien. D'un point de vue de police administrative, il est donc logique de placer les Syriens sur cette liste. Au demeurant, cela ne peut concerner que des flux minimes de personnes. En 2015, seuls 145 Syriens ont obtenu la «carte verte» états-unienne. Conscient des nombreux cas particuliers qui pourraient surgir, le décret présidentiel a donné toute liberté au département d'État et au département de la Sécurité de la Patrie (Homeland Security) pour accorder des dispenses. Le fait que l'application de ces décrets ait été sabotée par des fonctionnaires opposés au président Trump qui les ont appliqués avec brutalité ne fait pas de ce dernier ni un raciste, ni un islamophobe.

La campagne conduite par la presse atlantiste contre Donald Trump est donc infondée. Prétendre qu'il a ouvert une guerre contre les musulmans, évoquer publiquement sa possible destitution, voire son assassinat, ce n'est plus de la mauvaise foi ; c'est de la propagande de guerre.

L'objectif de Donald Trump

Donald Trump fut la première personnalité au monde à contester la version officielle des attentats du 11-Septembre, le jour même à la télévision. Après avoir rappelé que les ingénieurs ayant construit les Twin Tower travaillaient désormais pour lui, il déclara sur le Canal 9 de New York qu'il était impossible que des Boeing aient traversé les tours malgré les structures en acier. Il poursuivit en constatant qu'il était également impossible que des Boeing aient provoqué l'effondrement des tours. Il conclut en affirmant qu'il devait y avoir d'autres facteurs alors inconnus.

Depuis cette date, Donald Trump n'a eu de cesse de résister à ceux qui avaient commis ces crimes. Lors de son discours inaugural, il a souligné qu'il ne s'agissait pas d'un passage de pouvoir entre deux administrations, mais d'une restitution du pouvoir au peuple états-unien qui en avait été privé [depuis 16 ans] Durant sa campagne électorale, à nouveau durant la période de transition, et depuis sa prise de fonction, il a répété que le système impérial des dernières années n'a pas profité aux États-Unis, mais à une petite clique dont Madame Clinton est la figure embléma-

tique. Il a déclaré que les États-Unis ne chercheraient plus à être les «premiers», mais les «meilleurs». Ses slogans sont : «L'Amérique grande à nouveau» (America great again) et «L'Amérique d'abord» (America first). Ce virage politique à 180° bouscule un système mis en place durant les 16 dernières années et qui trouve son origine dans la Guerre froide voulue par les seuls États-Unis en 1947. Ce système a gangréné de nombreuses institutions internationales, telles que l'Otan (Jens Stoltenberg et le général Curtis Scaparrotti), l'Union européenne (Federica Mogherini), et les Nations unies (Jeffrey Feltman) Si Donald Trump y parvient, réussir cet objectif lui demandera des années.

Vers le démantèlement pacifique de l'Empire états-unien

En deux semaines, beaucoup de choses ont commencé, souvent dans la plus grande discrétion. Les déclarations tonitruantes du président Trump et de son équipe ont volontairement semé la confusion et lui ont permis de faire confirmer les nominations de ses collaborateurs par un Congrès partiellement hostile.

Comprenons que c'est une guerre à mort qui a commencé à Washington entre deux systèmes. Laissons donc la presse atlantiste commenter les propos souvent contradictoires et incohérents des uns et des autres, et attachons-nous aux seuls faits.

Avant toutes choses, Donald Trump s'est assuré de contrôler les organes de sécurité. Ses trois premières nominations (le conseiller de Sécurité nationale Michael Flynn, le secrétaire à la Défense James Mattis et le secrétaire à la Sécurité de la Patrie John Kelly) sont trois généraux qui ont contesté le «gouvernement de continuité» dès 2003. Puis, il a réformé le Conseil de Sécurité nationale pour en exclure le chef d'état-major interarmées et le directeur de la CIA.

Même si ce dernier décret devrait être amendé, il ne l'est toujours pas. Notons au passage que nous avions annoncé la volonté de Donald Trump et du général Flynn de supprimer la fonction de directeur du Renseignement national. Pourtant celle-ci a été maintenue et Dan Coats y a été nommé. Il s'avère qu'il s'agissait d'une tactique pour prétendre que la présence du directeur du Renseignement national dans ce Conseil suffisait à justifier l'exclusion du directeur de la CIA.

La substitution du «meilleur» au «premier» conduit à engager un partenariat avec la Russie et la Chine plutôt que de tenter de les écraser.

Pour empêcher cette politique, les amis de Mesdames Clinton et Nuland ont relancé la guerre contre le Donbass. Les pertes importantes qu'ils ont subies depuis le début ont conduit l'armée ukrainienne à se retirer et à placer les milices paramilitaires nazies en première ligne. Les combats ont infligé de lourdes pertes civiles aux habitants de la nouvelle République populaire. Simultanément, au Proche-Orient, ils sont parvenus à livrer des blindés aux kurdes syriens comme prévu par l'administration Obama.

Pour résoudre le conflit ukrainien, Donald Trump cherche un moyen d'aider à éjecter le président Petro Porochenko. Il a donc reçu à la Maison-Blanche le chef de son opposition, Ioulia Tymochenko, avant même d'accepter une communication téléphonique du président Porochenko.

En Syrie et en Irak, Donald Trump a déjà débuté les actions communes avec la Russie, même si son porte-parole le nie. Le ministère russe de la Défense qui l'avait

impudemment révélé a cessé de communiquer à ce sujet. Washington a révélé à l'état-major russe les emplacements des bunkers des jihadistes dans le gouvernorat de Deir ez-Zor. Ceux-ci ont été détruits cette semaine avec des bombes pénétrantes.

Vis-à-vis de Beijing, le président Trump a mis fin à la participation états-unienne au Traité trans-Pacifique (TPP) ; un traité qui avait été conçu contre la Chine. Durant la période de transition, il a reçu la seconde fortune chinoise, Jack Ma (l'homme qui affirme : «Personne ne vous a volé de jobs, vous dépensez trop en guerres»). On sait que les discussions ont porté sur la possible adhésion de Washington à la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures. Si tel devait être le cas, les États-Unis accepteraient de coopérer avec la Chine plutôt que de l'enlever. Ils participeraient à la construction des deux routes de la soie, ce qui rendrait inutiles les guerres du Donbass et de Syrie.

En matière financière, le président Trump a commencé le démantèlement de la loi Dodd-Frank qui avait tenté de résoudre la crise de 2008 en prévenant la faillite brutale de grandes banques («too big to fail»). Bien que cette loi ait des aspects positifs (elle fait 2 300 pages), elle institue une tutelle du Trésor sur les banques, ce qui freine évidemment leur développement. Donald Trump s'approprierait également à restaurer la distinction entre les banques de dépôts et celles d'investissement (Glass-Steagall Act).

Enfin, le nettoyage des institutions internationales a également commencé. La nouvelle ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley, a demandé un audit des 16 missions de «maintien de la paix». Elle a fait savoir qu'elle entendait mettre un terme à celles qui paraîtraient inefficaces. C'est au regard de la charte des Nations unies, le cas de toutes sans exception. En effet, les fondateurs de l'Organisation n'avaient pas prévu ce type de déploiement militaire (aujourd'hui plus de 100 000 hommes). L'ONU a été créée pour prévenir ou résoudre des conflits entre États (et jamais intra-étatiques). Lorsque deux parties concluent un cessez-le-feu, l'Organisation peut déployer des observateurs pour vérifier le respect de cet accord. Au contraire, les opérations de «maintien de la paix» visent à imposer le respect d'une solution imposée par le Conseil de sécurité et refusée par une des parties au conflit ; c'est en réalité la poursuite du colonialisme.

Dans la pratique, la présence de ces forces ne fait que prolonger le conflit, tandis que leur absence ne change rien à la donne. Par exemple, les troupes de la FINUL déployées à la frontière israélo-libanaise, mais uniquement en territoire libanais, ne préviennent ni une action militaire israélienne, ni une action militaire de la Résistance libanaise, ainsi qu'on l'a déjà plusieurs fois expérimenté. Elles servent juste à espionner les Libanais pour le compte des Israéliens, donc à faire durer le conflit. De même, les troupes de la FNUOD, déployées à la ligne de démarcation du Golan en ont été chassées par Al-Qaïda sans que cela change quoi que ce soit au conflit israélo-syrien. Mettre fin à ce système, c'est donc revenir à l'esprit et à la lettre de la charte, renoncer aux privilèges coloniaux, et pacifier le monde.

Derrière les polémiques médiatiques, les manifestations de rues, et les affrontements politiques, le président Trump maintient son cap.

Thierry Meyssan

17E EDITION DU MARATHON DU SAHARA OCCIDENTAL

Près de 500 participants en guise de solidarité du 28 février au 4 mars

Les participants qui sont des coureurs de solidarité viennent de Chine, du Canada, de Norvège, de Suède, de Pologne, d'Algérie et de plusieurs autres pays, dont principalement l'Espagne. Près de 500 athlètes représentant plus de 20 pays prendront part du 28 février au 4 mars à la 17e édition du marathon du Sahara occidental, a indiqué avant-hier Diego Munoz, organisateur de cette manifestation sportive de solidarité avec le peuple sahraoui. «Un bon nombre de sportifs partiront dans l'après-midi de samedi à partir de l'aéroport de Madrid à bord d'un vol spécial. Les autres participants rejoindront les camps de réfugiés sahraouis dans des vols réguliers», a déclaré Diego Munoz. «Plusieurs vols vont décoller ces jours-ci avec plein d'espoir et de solidarité avec un peuple contraint de vivre en exil depuis plus de 40 ans», a souligné Munoz qui précise, par ailleurs, que cette initiative permettra aux participants de «contribuer au développement des projets d'aide humanitaire pour les réfugiés des camps sahraouis». Les participants qui sont des coureurs de solidarité, a-t-il ajouté, viennent de Chine, du Canada, de Norvège, de Suède, de Pologne, d'Algérie et de plusieurs autres pays, dont principalement l'Espagne «qui a une dette envers le peuple sahraoui, injustement traité par l'histoire et la communauté internationale», a-t-il dit. Diego Munoz a fait savoir que cette nouvelle édition verra la participation de grands athlètes espagnols comme Vicente Grand duc, vainqueur du dernier marathon, Jon Salvador et Manuel Morente qui vont se mesurer à l'Italien Giorgio Calcaterra et l'ensemble des athlètes algériens et sahraouis, notamment «Aïmadan Salah qui a renoncé à son passeport marocain pour hisser le drapeau sahraoui». Chez les dames, ce sont la Basque Begona Beristain et l'Uruguayenne Silvia Grisel qui figurent parmi les favorites, a-t-il indiqué avant d'ajouter que de toutes les façons, «le résultat sportif de ce marathon est sans importance, puisque l'objectif est de soutenir la cause sahraouie pour qu'elle ne soit pas oubliée par la communauté internationale».

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS DE BEN AKNOUN

Domination totale des Latins

LE PORTUGAIS Martin Leote Prata a remporté le tournoi international juniors de tennis de Ben Aknoun, en battant l'Espagnol Ignacio Sandoval Rodriguez (6-3, 2-6, 6-4) en finale de cette compétition de grade 5, organisée du 21 au 25 février au Tennis Club Les Palmiers, à Alger. Chez les filles, c'est l'Espagnole Jessica Bouzas Maneiro qui a remporté le tournoi, en surclassant l'Italienne Alice Amendola (6-1, 6-1). Dans le double (filles), Jessica Bouzas Maneiro et Lucia Garrigues Melendez ont battu en finale la paire italienne, Gaia Bandini et Viola Coffi (5-7, 6-0, 10-5). Chez les garçons, c'est le duo tunisien, Adam Nagoudi et Mohamed Anouar qui s'est imposé en finale du double, (6-4, 6-0) contre les Portugais Martin Leote Prata et Tomas Soares.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME

Le mandat 2013-2016 critiqué les bilans validés

Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) ont critiqué dimanche à Alger le rendement du bureau exécutif présidé par Amar Bouras durant le mandat olympique 2013-2016, mais ont fini par adopter à l'unanimité les bilans moral et financier.

Les 76 membres présents sur les 97 que compte l'AG ont, dans leurs interventions durant l'Assemblée générale ordinaire (AGO) tenue au siège de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ) à Zéralda, dénoncé un «flagrant déséquilibre» et un «énorme écart» en matière de budgétisation des opérations destinée à l'élite par rapport à la base qui, selon eux, est la source de toutes les réussites. Le bilan moral du mandat olympique 2013-2016 a été néanmoins validé par presque la totalité des présents (47 oui, 0 non et 5 abstentions). Les intervenants ont, dans leur majorité, estimé que «des efforts de la fédération étaient concentrés sur une dizaine d'athlètes, délaissant en parallèle les jeunes athlètes et leurs entraîneurs».

Le président sortant de la FAA, Amar Bouras, a renouvelé son intention de ne pas briguer un nouveau mandat, dénonçant plusieurs «barrières» qu'il a rencontrées en exerçant ses fonctions, «notamment par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)». «A maintes reprises nous avons été instruits par le MJS de prendre des décisions contraires aux statuts de la fédération. Les documents sont en ma possession», a fait savoir Bouras. Les bilans de l'exercice 2016, qualifiés de «corrects» par le commissaire aux comptes malgré l'absence de toutes les pièces justificatives dans les dossiers de trois opérations



dont l'organisation des 17es championnats arabes juniors en Algérie en 2016, ont été validés par l'AG (moral : 51 oui, 2 non, 3 abstentions/financier : 45 oui, 0 non et 5 abstentions). A la fin des travaux, le représentant du MJS a annoncé que l'assemblée générale électorale aura lieu le jeudi 9 mars à l'ANALJ de Zéralda, soulignant qu'un membre féminin et un repré-

sentant du Sud feront partie d'office du prochain bureau exécutif de la FAA. L'AG a procédé à l'installation de la commission de candidature qui recevra les dossiers à partir du lundi 27 février et l'opération se poursuivra pour les 7 jours qui vont suivre. Cette commission est composée de Tayebi Boulanour, Samir Moussaoui et Abdelhamid Bensayah.

Après l'expiration des délais de candidature, les dossiers seront traités et les listes affichées. La commission des recours, formée de Khaled Zegai, Mohamed Ould Amar et Mohamed Cheboub étudiera ensuite d'éventuelles réclamations émanant des candidats à la présidence ou au bureau de la FAA, a encore précisé le représentant du MJS.

1/4 DE FINALE DU CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS Le GSP sort avec les honneurs

FIN DE PARCOURS pour le GS Pétroliers dans le championnat arabe des clubs champions. Le représentant algérien a été éliminé en quart de finale par l'équipe qatarie d'El Djeich, battu sur le score de 3 sets à 0, dimanche à Manama (Bahreïn). Une défaite cinglante, certes, mais comme toute logique quand on sait que la formation d'El Djeich, n'a de qatari que le nom. En effet, l'adversaire du jour des Algériens s'est renforcé par l'engagement de 9 joueurs étrangers, dont des Brésiliens et des Serbes, afin de mettre toutes les chances de son côté. Avec un effectif composé 100% de joueurs du cru, le GSP a fait mieux que de la résistance. Les Pétroliers ont joué avec leurs armes et ont failli gagner le premier set. Le GS Pétroliers a tenté par tous les moyens de remporter au moins un set, toutefois, l'écart de niveau a été si grand qu'El Djeich réussissait à chaque fois de s'en sortir de situations compliquées pour ensuite remporter le set (27-25, 25-22).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE RAFLE ET BILLARD

Le président introduit un recours après le rejet de trois bilans

L'ASSEMBLÉE générale (AG) de la Fédération algérienne de raffle et billard (FARB), réunie en session ordinaire au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger), a rejeté les trois bilans du bureau exécutif sortant, poussant le président Mohamed-Lamine Maïdi à introduire un recours auprès de l'administration centrale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Le bilan moral et financier de l'exercice 2016 ainsi que le bilan moral du mandat olympique 2013-2016 ont été rejetés par 10 voix des 13 enregistrées contre trois oui. L'AG ordinaire a enregistré la présence de 14 membres des 15 aux voix délibératives, alors qu'un autre membre n'a pas été autorisé à assister aux travaux. Après la lecture des trois bilans, applaudie par les membres de l'AG, le président sortant,

comme il est d'usage, a ouvert le débat, mais aucune intervention n'a été enregistrée, ce qui nous a permis de passer à l'opération de vote et puis au dépouillement», a indiqué à l'APS, la secrétaire générale de la FARB, Radia Meghehou.

Le dépouillement, effectué en présence du représentant du MJS Farid Bouzid, a donné lieu à un rejet, à la majorité des membres votants, des trois bilans. «L'AG ordinaire s'est déroulée dans une atmosphère anormale, a relevé la secrétaire générale. Une lecture des bilans applaudie par les présents sans aucune intervention». Pour leur part, les membres sortants du bureau exécutif ont qualifié ce rejet de «vote sanction qui n'a aucune raison d'avoir lieu». Devant cette situation, le président Mohamed-Lamine Maïdi a introduit un recours sur ce rejet qualifié «d'anormal et non-justi-

fié». «Le rapport détaillé de la tenue de l'assemblée générale sera remis au MJS avec tous les éléments d'information nécessaires. On attend maintenant la décision finale de l'administration centrale qui se prononcera sur le sujet dans les jours à venir», a conclu la SG de la FARB. Il est à rappeler que le bureau exécutif sortant de la FARB est composé de neuf membres dont le président et l'assemblée électorale devrait avoir lieu le 9 mars au Centre des fédérations sportives de Dely Ibrahim. Selon les statuts de la fédération, le mode de scrutin arrêté est l'élection du président puis celle du bureau exécutif. Les 15 membres aux voix délibératives ainsi que les neuf membres du bureau sortant auront à élire la future équipe qui dirigera la Fédération de raffle et billard pour le prochain mandat olympique (2017-2020).

A défaut de marquer l'attaquant algérien Ishak Belfodil s'est transformé en passeur lors du match nul du Standard de Liège face au FC Malines (2-2), ce dimanche après-midi au stade Maurice Dufrasne pour le compte de la 28e journée de la Jupiler Pro League. (55') Belfodil déborde sur la droite et centre fort devant le but, où Orlando Sa dévie au fond des filets pour remettre les deux équipes à égalité (2-2). Avec cette contre-performance les Liégeois ont fait une croix définitive sur les play-offs 1, puisqu'ils occupent la neuvième place avec 7 points de retard sur leur adversaire du jour qui occupe la sixième et dernière place qualificative pour les PO.

RC KOUBA

Mohamed Chaïb dit non

L'ENTRAÎNEUR Mohamed Chaïb, annoncé à la tête de la barre technique du RC Kouba par la direction du club mercredi dernier, a finalement décliné l'offre pour des raisons personnelles. Certes, c'est un challenge intéressant, mais je ne peux pas assumer le poste d'entraîneur en raison de l'environnement général. Les dirigeants se sont précipités d'annoncer mon arrivée, alors que je n'étais pas convaincu à 100%. Je reste néanmoins directeur technique et sportif du club», a indiqué Chaïb à l'APS. Ancien international et champion d'Algérie avec le Raed en 1981, Mohamed Chaïb (59 ans), a assuré en tant que DTS, la séance d'entraînement de jeudi après la démission de Boudjaane. Boudjaane, en poste depuis décembre dernier en remplacement de Farid Zemiti, a décidé de jeter l'éponge en raison d'un conflit avec certains cadres de l'équipe. Le RCK reste sur une défaite en déplacement sur le terrain du JSD Jijel (3-0), dans le cadre de la 19e journée du championnat. Le RCK, qui vise l'accession cette saison en Ligue 2, occupe la deuxième place du classement de la division amateur (Gr.Centre) devancé d'un point par l'US Béni Douala.

ES SÉTIF

Bouchar autorisé à réintégrer le groupe

LA DIRECTION et le coach de l'Entente ont fini par donner le feu vert au jeune défenseur Sofiane Bouchar pour reprendre les exercices avec ses coéquipiers, lui qui avait rouspété son statut en marge de la rencontre face à l'USMBA. De son côté, le driver Madoui, qui a beaucoup pensé à la stabilité et à la sérénité de son groupe, a été le premier à souhaiter la bienvenue à son défenseur, idem pour le joueur qui reste jeune et sans grande expérience. Il sera traduit en conseil de discipline aujourd'hui avec Aroussi et Amokrane. Bouchar et Aroussi devront s'expliquer sur leurs attitudes en marge de la rencontre face à l'USMBA, où encore Amokrane sur son expulsion le même jour. Une fois entendu, les joueurs concernés devront attendre le lendemain pour connaître leur sort, et celui-ci devrait passer par leurs boîtes électroniques respectives (Mail). Il faut aussi savoir que les joueurs sanctionnés auront huit jours pour faire appel.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FAF Adoption à l'unanimité des bilans moral et financier

Les bilans moral et financier de la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'année 2016 ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale (AG), réunis lundi en session ordinaire au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).



Les travaux de l'AGO se sont tenus sous la présidence de Mohamed Raouraoua, dont le mandat a pris fin, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraf. Raouraoua, en poste depuis 2009, ne s'est toujours pas prononcé quant à son intention de briguer ou non un troisième mandat à la tête de l'instance fédérale.

La FAF décerne 9 médailles de l'ordre du mérite, dont 2 à titre posthume

Neuf (9) médailles de l'ordre du mérite ont été décernées lundi à Alger par la Fédération algérienne de football (FAF) à d'an-

ciennes gloires du football national, dont deux à titre posthume, aux regrettés Mourad Abdelouahab et Kacem Limam. La médaille de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad et de l'USM Alger, Mourad Abdelouahab a été récupérée par son fils lors d'une cérémonie prévue spécialement à cet effet, en marge de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF à Sidi-Moussa, au moment où celle de l'ancien président du MC Oran, Kacem Limam, a été remise à un dirigeant du club.

Les sept autres médailles de l'ordre du mérite ont été décernées à d'anciens joueurs internationaux, entraîneurs, arbitres, présidents de clubs et de Ligues, ainsi qu'à un doyen de la presse sportive,

Ahmed Achour. Ces lauréats sont : l'ancien entraîneur de la sélection algérienne et de la JS Kabylie Mehieddine Khalef, l'ancien défenseur international de l'ES Sétif, Hakim Serar et l'ancien arbitre international, Mohamed Benouza.

Autres lauréats de cette médaille de l'ordre du mérite, l'ancien président du CA Bordj Bou Arreridj, Mohamed Tahar Remache, et ses homologues de la Ligue de football de Batna et de la Commission centrale d'arbitrage, respectivement Mohamed Belagha et Mohamed Mimoun.

Belagha est resté fameux dans les annales du football algérien pour avoir dirigé la Ligue de Batna pendant sept mandats consécutifs.

AG ORDINAIRE DE LA LFP

Les bilans moral et financier adoptés

LES BILANS moral et financier de la Ligue de football professionnel (LFP) pour l'année 2016 ont été adoptés à la majorité par les membres de l'Assemblée générale, réunis dimanche en session ordinaire au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger). Le quorum a été atteint avec la présence de 35 des 41 membres composant l'assemblée générale, présidée par le patron de la LFP, Mahfoud Kerbadj. Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a affirmé dimanche que l'adoption des bilans moral et financier de son instance «est le résultat d'une confiance mutuelle», à l'issue des travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue au centre technique de Sidi Moussa. L'adoption des bilans moral et financier de la LFP est le résultat d'une confiance mutuelle entre les clubs et cette instance. Cela prouve également la bonne gestion qui existe au sein de la LFP. Je resterai toujours à l'écoute des clubs, dans l'objectif d'œuvrer pour leur bon fonctionnement», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance peu

après la fin des travaux. Interrogé sur son avenir à la tête de la LFP, une année après sa réélection, Kerbadj a indiqué qu'il comptait terminer son mandat jusqu'à son terme.

Finances : Kerbadj exhorte les clubs de revoir à la baisse leur masse salariale

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a exhorté les clubs des Ligue 1 et 2 à «rationaliser leurs dépenses et revoir à la baisse la masse salariale des joueurs». La masse salariale pour chaque club ne doit pas dépasser les 25 ou 30% du budget annuel, alors qu'aujourd'hui il y'a des clubs qui dépendent à hauteur de 85% à 90% uniquement pour les salaires de ses joueurs, c'est inacceptable. Les choses doivent bien changer», a affirmé à le premier responsable de la LFP. La plupart des clubs professionnels sont confrontés à des difficultés financières, ce qui engendre des retards dans le paiement des salaires et des primes des matchs. Le 21 décembre 2016, la LFP et la Caisse nationale

des assurances sociales (CNAS) ont signé un protocole d'accord portant sur l'application des dispositions du décret 16-152 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécurité sociale de l'encadrement des clubs professionnels. En vertu de ce protocole d'accord, les staffs technique sportif, médical et joueurs des clubs professionnels de football bénéficieront des avantages en matière de protection sociale en application du décret exécutif 16-152 du 23 mai 2016 qui fixe l'assiette de cotisation à 15 fois le SNMG (270.000 DA).

Ligue 1/interdiction de recrutement des joueurs étrangers : «La décision est maintenue pour la saison 2017-2018» (Kerbadj)

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a annoncé dimanche le maintien de la décision de l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers pour la saison 2017-2018. «La décision d'interdire le recrutement des joueurs étrangers est maintenue pour la

saison prochaine. Tant que la Banque d'Algérie n'autorise pas le transfert des devises, la décision ne sera pas levée», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. Le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé en juillet 2015 d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels. Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», avait expliqué le bureau fédéral. Kerbadj a tout de même laissé la porte ouverte quant à une éventuelle levée de cette interdiction. «Le jour où la Banque d'Algérie autorisera les clubs à transférer les devises, nous serons alors prêts à lever l'interdiction».

Par ailleurs, le président de la LFP a annoncé le lancement dès la saison prochaine d'un nouveau système de demande de licences. «Dorénavant les demandes de licences des joueurs se feront via le site internet de la LFP.



"TU NE PORTES PAS LE VOILE"

Tu n'es pas vraiment musulmane...
Dans une vidéo créée par les sites Muslim Girl et The Scene, plusieurs femmes musulmanes dénoncent les stéréotypes associés à leur religion et à leur sexe. Elles citent des questions qu'on leur pose fréquemment et qu'elles sont fatiguées d'entendre. "Est-ce que ton mariage sera arrangé?", "Tu es soumise à ton mari?", "Quand tu jeûnes pendant le ramadan, tu peux quand même manger un petit biscuit?"
Des questions souvent liées au voile. "Est-ce que ton père te force à mettre le voile?", "Est-ce que tu prends ta douche avec ton voile?", "Tu ne portes pas le voile? Tu n'es pas vraiment musulmane...", "Est-ce que tu es chauve sous ton voile?" Avec humour, les femmes de la vidéo affirment leur identité. "Mais ça ne te manque pas le bacon?", imite pour finir l'une d'entre elles, avant de répondre: "Le bacon de dinde est tout aussi bon."

Ce chien n'arrête plus de sourire après avoir trouvé un dentier dans le jardin

"QUAND J'AI RELEVÉ SA TÊTE,

j'en riais aux larmes", avoue Lucas Alves Magalhães, la maîtresse de Pandora. Des os, des bâtons, des balles... Les chiens sont capables de trouver un tas de choses dans le jardin. Pandora, la chienne de Lucas Alves Magalhães, a fait une toute autre découverte à Sao Paulo (Brésil).
"Je n'arrivais pas à voir ce que c'était,

IKEA INVENTE LE JARDIN URBAIN SPHÉRIQUE

C'EST PRATIQUE et moderne: Ikea invente la Growroom pour cultiver sa propre nourriture en milieu urbain.

Le Growroom est un jardin en bois en forme de sphère destiné aux populations vivant en ville. Il a été inventé par "Space 10", le studio danois de création et d'innovation, laboratoire du géant Ikea.

Le Growroom a été créé pour encourager les citoyens à cultiver leur propre nourriture, localement. Le but: ramener un peu de nature dans les grandes villes. En 17 étapes, le tour est rapidement joué.

"La superposition des tranches permet à l'eau et la lumière d'atteindre les plantes de n'importe quel étage sans pour autant gêner le visiteur à l'intérieur. Le Growroom fonctionne donc comme un accélérateur de croissance pour la végétation et un abri pour le visiteur", souligne Sine Lindholm et Mads-Urik Husum, les deux inventeurs.

Ikea nous prouve une fois de plus son positionnement pour le respect de l'environnement et des milieux urbains plus verts.



UN DOCUMENTAIRE SUR HILLARY CLINTON ET BATMAN VS SUPERMAN "À L'HONNEUR" AUX RAZZIES



Le documentaire consacré à la candidate démocrate à l'élection présidentielle américaine de l'an dernier et intitulé "Hillary's America: The Secret History of the Democratic Party" a remporté samedi le Razzie Award du plus mauvais film.

Les Razzie Awards, parodie des Oscars qui récompense chaque année le pire du cinéma américain, sont traditionnellement remis la veille de la prestigieuse cérémonie qui réunit le tout Hollywood.

C'est la première fois qu'un documentaire est ainsi distingué. Son réalisateur, le commentateur politique conservateur Dinesh D'Souza a également remporté les Razzies du plus mauvais réalisateur, du pire acteur (lui-même) et de la pire actrice.

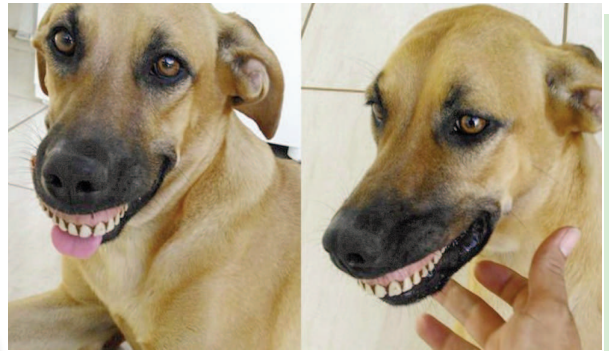
Le block-buster "Batman vs. Superman: Dawn of Justice" est reparti quant à lui avec quatre Razzies à savoir celui de plus mauvais acteur dans un second rôle (Jesse Eisenberg), le plus mauvais duo (Ben Affleck en Henry Cavill), le pire scénario et la pire "sequel".

alors je l'ai appelée. Quand j'ai relevé sa tête, j'en riais aux larmes", avoue Lucas Alves Magalhães dans Metro.

"CE N'EST PAS À NOUS"

Et pour cause: Pandora affichait un large sourire grâce à un dentier découvert dans le jardin.

"Avant que je n'achète la maison, c'était un couple de personnes âgées qui habitait ici. Peut-être que ça leur appartenait. Il n'y a pas d'autres explications, parce que ce n'est pas à nous!", conclut la maîtresse de la chienne.



LE SAVIEZ-VOUS !

EN MOYENNE, 7 MINUTES SONT SUFFISANTES POUR DORMIR !

Nous savons que l'homme adulte a besoin de 7 à 8 heures de sommeil en moyenne par nuit. Sachez aussi que 7 minutes sont en moyenne le temps que mettent les gens pour dormir. Et si quelques-uns tombent en veille aussi rapidement qu'un ordinateur, d'autres auront du mal à s'endormir une fois allongés. Il est aussi bon à savoir que 10% de la population mondiale sont des gros dormeurs, ceux qui ont besoin de 10 heures ou plus de sommeil et ce ne sont pas seulement les jeunes fainéants car Einstein en faisait partie ! A l'opposé, 5% sont des petits dormeurs que 5 ou 6 heures de sommeil leurs sont suffisants.



ELLE REÇOIT UN PASS GRATUIT À VIE POUR SON FESTIVAL PRÉFÉRÉ GRÂCE À UNE VIDÉO

Une expérience mystique. Une participante au festival de musique Wobbleland, qui vient de se dérouler à San José (Californie), a eu la surprise d'être contactée par un des organisateurs. Celui-ci lui a proposé un pass gratuit à vie si elle acceptait d'apparaître dans une vidéo officielle du festival sur la toile.

Et quelle vidéo! Sur une musique dramatique d'Enya, la fan de drum & bass semble dans un autre monde, comme si elle découvrait ses mains pour la première fois. Une expérience mystique pour la jeune femme qui a juré qu'elle n'était pas sous l'emprise de drogues selon Konbini.



Snapchat serait valorisée entre « 16 et 19 milliards de dollars »

La société était valorisée 10 milliards de dollars en début d'année. Au cours des derniers mois, Snapchat a incorporé de nouvelles fonctionnalités.

Snapchat, le populaire service de messagerie permettant de s'échanger des photos éphémères, prépare un nouveau tour de table qui pourrait le valoriser de 16 à 19 milliards de dollars, affirment le Financial Times et New York Times.

L'opération devrait permettre à la société de lever jusqu'à 500 millions de dollars, ajoute le NYT, citant une personne proche des négociations.

Si elle devait aboutir, la valorisation de la société aura pratiquement doublé en un an, dans la mesure où sa dernière levée de fonds s'était effectuée sur une base de l'ordre de 10 milliards de dollars.

22, 40 OU 45 MILLIARDS

La société fondée en 2011 par trois étudiants de l'université Stanford se hisserait ainsi parmi les start-up les mieux valorisées dans le monde, à côté du spécialiste américain de la location de voiture avec chauffeur Uber (40 milliards de dollars) et du fabricant chinois de téléphones multifonctions Xiaomi (45 milliards de dollars).

Au cours des derniers mois, Snapchat a incorporé de nouvelles fonctionnalités comme des publicités dans ses messages, Discover, destinées aux médias comme CNN, ESPN ou National Geographic, ou les transferts d'argent avec Square. La



La valorisation de Snapchat se rapprocherait de celle de WhatsApp, le service de messagerie acquis l'an dernier par Facebook pour près de 22 milliards de dollars.

FACEBOOK INTRODUIT LES PUBLICITÉS AU MILIEU DES VIDÉOS



Le réseau social lance un essai avec plusieurs éditeurs qui pourront ponctuer leurs vidéos de publicités. La même option est également élargie pour les diffusions vidéo en direct et à la demande. Facebook ouvre les vannes de la publicité sur les vidéos. Le réseau social vient d'annoncer qu'il entamait un essai avec un petit groupe d'éditeurs basés aux États-Unis qui vont pouvoir insérer des publicités au milieu de leurs vidéos. Les réclames pourront débiter 20 secondes après le début de la lecture et devront être espacées d'au moins 2 minutes. Les éditeurs percevront 55% des revenus et Facebook 45%.

Par ailleurs, le réseau social élargit la possibilité de monétiser les diffusions vidéo en direct. Désormais, tout éditeur possédant au moins 2 000 abonnés et ayant déjà totalisé 300 spectateurs durant un live récent pourra insérer des publicités de 20 secondes. Une icône apparaîtra dans l'interface de la fenêtre Live pour les diffusions rassemblant au moins 300 spectateurs, offrant la possibilité d'intégrer une pub quatre minutes après le début du programme. Les annonces pourront ensuite intervenir à 5 minutes d'intervalle. La répartition des revenus se fera sur la même base 55% éditeur, 45% Facebook. Enfin, ce nouveau format publicitaire est également testé pour les vidéos à la demande.

La réalité virtuelle veut se faire une place dans le monde de l'entreprise

SIGNE DE L'EFFERVESCENCE autour de cette technologie, deux salons se tiennent en France en moins d'un mois. L'essor des applications à destination des professionnels soutiendra ce marché.

Fini de jouer ! Si le débouché le plus visible et le plus médiatique de la réalité virtuelle (VR) est à ce jour le jeu vidéo, c'est bien du côté des entreprises que les développements seront les plus importants. « La VR permet de voir les produits, les manipuler, les mettre en situation, les évaluer... et donc d'avancer plus vite lors de la conception », explique Hervé Fontaine, vice-président B2B et développement chez HTC Vive.

Le groupe a, par exemple, noué un partenariat avec BMW, dont l'objectif est, à terme, de supprimer les prototypes physiques : « C'est dix fois moins cher et quatre fois plus rapide », fait-il valoir. A plus long terme, M. Fontaine estime que cette technologie se diffusera dans tous les secteurs. Et celui-ci de citer l'architecture, « où on vend un produit unique qu'on ne peut modifier une fois qu'il est livré », la construction « pour le management de projet », le commerce, l'éducation, la médecine...

« Phase d'accélération »

Preuve du dynamisme de cette technologie, qui est entrée dans une nouvelle dimension, avec la commercialisation des premiers casques grand public (Oculus Rift, Samsung Gear, HTC Vive, PlayStation VR...), deux salons se tiennent en France à un mois d'intervalle : Virtuality, dont la première édition se tenait au Centquatre, à Paris, jusqu'au dimanche 26 février, puis Laval Virtual, à compter du 22 mars. Quelque 110 exposants annoncés pour le premier, 200 pour le second, qui a enregistré plus de 15 000 visiteurs en 2016.

« Dans les années à venir, nous nous attendons à un essor des usages professionnels de la VR, car les investissements nécessaires pour s'équiper de cette technologie vont continuer à baisser », explique Olivier Godest, fondateur du salon Virtuality, qui envisage la manifestation comme un lieu pour « démocratiser la VR et développer le business. »

Laurent Chrétien, qui dirige le salon Laval Virtual, fondé en 1999, abonde. « En 2014, on faisait encore de la réalité



virtuelle dans des dispositifs qui faisaient 3 mètres sur 3 avec des écrans du sol au plafond et pouvaient coûter jusqu'à 1 million d'euros. Aujourd'hui, on assiste à une phase d'accélération impulsée par les grands constructeurs : la mise à disposition massive de leurs produits accroît les appétences des développeurs », et donc la liste des débouchés.

Selon les technologies employées, entièrement immersives (réalité virtuelle) ou mixant réalité et virtualité (réalité augmentée ou réalité mixte), les exploitations sont différentes. Les secteurs de l'industrie, qui avaient déjà l'habitude de travailler avec la conception assistée par ordinateur (CAO), comme l'automobile, l'aérospatiale ou l'ameublement, sont les plus avancés.

Perspectives encourageantes

Avec son casque HoloLens, qui permet d'intégrer des éléments virtuels dans un environnement réel et ne nécessite pas de raccordement à un ordinateur, Microsoft peut déjà proposer des usages nomades, notamment pour la maintenance.

Le groupe a ainsi réussi à convaincre le géant des ascenseurs ThyssenKrupp d'équiper certains de ses techniciens de casques qui leur permettent de recevoir une assistance technique lors des interventions les plus sensibles. Dassault

Systèmes, qui était déjà un acteur de premier plan de la CAO, s'est très tôt converti à la VR. « On veut se développer dans la conception de modèles 3D à destination de la réalité virtuelle », explique David Nahon, directeur du Lab d'immersion virtuelle de Dassault Systèmes. Au-delà des avantages dans la conception de produits, M. Nahon y voit aussi un intérêt dans la formation ou le marketing : « La VR touche le cerveau de l'utilisateur de façon plus profonde, plus instinctive. »

Un argument que pourrait reprendre à son compte la société française Augment, qui développe des applications en réalité augmentée sur tablette et smartphone. Cette solution légère a convaincu des architectes, des distributeurs, qui peuvent ainsi présenter des produits qu'ils n'ont pas la place d'exposer, et a séduit les étudiants de la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Strasbourg. Ce type de solution est aujourd'hui celui qui présente les perspectives les plus encourageantes.

D'ici à 2020, la réalité augmentée devrait absorber les trois quarts d'un marché de la réalité virtuelle chiffré à 120 milliards de dollars (113 milliards d'euros) dans le monde par la société Digi-Capital. Date à laquelle ce secteur devrait atteindre « une taille critique », selon le cabinet Forrester.

Paramécie : les clés d'une nouvelle forme d'hérédité

Chez certaines espèces de paramécies, la distribution du type sexuel dans la descendance ne suit pas les lois de Mendel, qui signent une hérédité provenant de l'ADN des chromosomes. Pourquoi ? Dans une étude récente, des chercheurs français viennent enfin d'élucider ce mystère vieux de 75 ans. Ils ont mis en évidence le rôle de petites séquences d'ARN dans l'expression des gènes chez la descendance. Ce mécanisme, jusqu'ici inconnu, offre de nouvelles possibilités d'évolution à ces espèces.

Chez les paramécies, la reproduction sexuée ne suit pas toujours les lois de Mendel. Des chercheurs viennent enfin de mettre le doigt sur le mécanisme mis en jeu dans une forme d'hérédité alternative.



Les paramécies sont des organismes unicellulaires dont le matériel génétique est enfermé dans un noyau. Lors de leur reproduction sexuée, appelée conjugaison, les partenaires s'échangent réciproquement du matériel génétique. Bien qu'hermaphrodites, ces organismes présentent deux types sexuels, appelés E et O, la conjugaison ne pouvant avoir lieu qu'entre types sexuels différents. Dès les années 1940, des chercheurs comme Tracy Sonneborn avaient remarqué que le type sexuel ne se transmettait pas à la descendance en suivant les lois de Mendel. Un nouveau type de transmission des caractères, ne dépendant pas des chromosomes, devait être à l'œuvre, mais ils n'avaient pas réussi à l'élucider.

Récemment, l'équipe de **Eric Meyer** de l'institut de biologie de l'École normale supérieure (ENS) vient enfin d'élucider le mécanisme de cette hérédité alternative. Pour y parvenir, les chercheurs ont d'abord montré que la différence entre les types sexuels E et O tenait à une protéine transmembranaire appelée **mtA**. Bien que le gène qui la code soit présent chez les deux types sexuels, il ne s'exprime que

chez les individus E. Ils ont ensuite montré le mécanisme par lequel ce gène était inactivé chez le type O. Leurs résultats sont publiés dans la revue *Nature*.

Gènes passés sous silence par de petits ARN chez les paramécies

Les paramécies possèdent deux noyaux : un micronoyau germinale transmis lors de la reproduction sexuée et un macronoyau somatique où s'expriment les gènes de la cellule. Le mécanisme de transmission des types sexuels se base sur de petits ARN appelés **scnARN**, qui sont produits durant la méiose. La fonction originelle de ces ARN est d'éliminer du macronoyau toute une série de séquences génétiques, appelées éléments transposables, qui, à la manière des introns, se sont introduites à l'intérieur des gènes au cours de l'évolution.

Dans un premier temps, les **scnARN** scannent le macronoyau maternel afin d'identifier les séquences qui avaient été éliminées à la génération précédente, puis effectuent les mêmes réarrangements dans le nouveau macronoyau. Or, de façon inattendue, ce mécanisme de nettoyage du génome permet aussi à la cellule de mettre sous silence des gènes

fonctionnels. Chez l'espèce *Paramecium tetraurelia*, chez les individus de type O, les **scnARN** éliminent le promoteur du gène **mtA**, ce qui annule son expression. Ainsi, c'est par le biais des **scnARN** hérités avec le cytoplasme maternel, et non d'une séquence génétique particulière, que le type sexuel de la paramécie est défini.

Ce processus de mise sous silence peut à priori toucher n'importe quel gène. Les paramécies peuvent donc, en théorie, transmettre à leur descendance sexuelle une infinie variété de versions du génome macronucléaire à partir du même génome germinale. Comme pour l'hérédité génétique, ce mécanisme peut conduire à des erreurs qui, de temps en temps, apportent à la descendance un avantage sélectif. Autrement dit, le génome du macronoyau somatique de la paramécie pourrait évoluer en continu et permettre, dans certains cas, une adaptation à court terme aux changements de conditions environnementales. Ceci sans que des mutations génétiques soient impliquées. Cette forme d'hérédité de type **lamarckien** offrirait ainsi un levier d'action encore insoupçonné à la sélection naturelle.

Questions ?

Réponses !

POURQUOI NE PEUT-ON PAS OUVRIR LES YEUX EN ÉTERNUANANT ?



L'éternuement est un réflexe protecteur, qui consiste à dégager les voies nasales. C'est une expulsion violente de l'air provenant des poumons par le nez et la bouche, souvent causée par une irritation des muqueuses nasales. En général, l'éternuement est accompagné d'un réflexe de fermeture des paupières. Les explications les plus folles ne manquent pas pour expliquer ce phénomène.

Différentes explications

Certains pensent que les yeux se ferment pour éviter que la pression (l'air est tout de même expulsé à plus de 150 kilomètres par heure) ne conduise les yeux à sortir de leurs orbites. Cela semble tout de même peu probable.

Il se pourrait aussi qu'il s'agisse tout simplement d'une conséquence du réflexe lui-même. En effet, certains pensent aussi que les nerfs des yeux et du nez sont tellement proches les uns des autres qu'ils pourraient être interconnectés et provoquer par erreur la fermeture réflexe des yeux.

Le centre nerveux de l'éternuement situé dans le tronc cérébral envoie des informations vers les neurones moteurs qui coordonnent les muscles de l'abdomen, de la poitrine, du diaphragme, du cou et du visage et des paupières !

La raison est encore floue

Quelle que soit la raison, pourquoi l'organisme oblige-t-il les yeux à rester fermés ? C'est une question que l'on peut se poser... de même que puisque toute règle a son exception, existe-t-il quelqu'un qui peut garder ses yeux ouverts en éternuant ? Nous attendons son témoignage.

La Nasa se prépare au survol de Mars par la comète Siding Spring

La NASA se prépare au rase-mottes de la comète Siding Spring au-dessus de la surface Mars. Avec quatre sondes en orbite et deux rovers, elle met en place une stratégie d'observation pour ne rien manquer de cet événement très rare. Sur Terre, les astronomes amateurs pourront également le suivre. Lors de son passage auprès de Mars, la magnitude apparente de la comète devrait atteindre 8.

Comme l'Agence spatiale européenne avec sa sonde Mars Express, la Nasa se prépare au passage de la comète Siding Spring à proximité de Mars. Découverte en janvier 2013, cette comète frôlera la Planète rouge le 19 octobre 2014 vers 18 h 30 TU à seulement 138.000 kilomètres, soit un peu plus d'un tiers de la distance moyenne entre la Terre et la Lune ! À titre de comparaison, la Lune la plus éloignée de Mars, Déimos, se situe à 23.500 km de la planète.

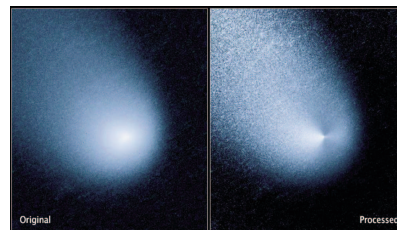
À l'échelle du Système solaire, ce survol de Mars s'apparente à un rase-mottes. Lors de sa découverte, on estimait que cette comète pouvait s'approcher encore plus près de la planète, voire entrer en collision. Depuis, des calculs de trajectoire ont écarté ce risque de collision. Sur Terre comme dans l'espace, on surveille cette comète. Depuis sa découverte, les télescopes spatiaux Hubble et Neowise la photographient régulièrement pour en surveiller l'activité. Car ce qui préoccupe la Nasa et l'Esca, c'est moins la taille du noyau, qui mesure entre 15 et 50 km, que la coma de la comète, dont le diamètre est estimé

à quelque 150.000 km et qui devrait toucher la haute atmosphère martienne. Elle est principalement composée de molécules d'eau (H₂O), mais si l'on tient compte des composés issus de leur dissociation (tels que l'hydrogène et l'hydroxyde), son diamètre s'étend sur plus d'un million de kilomètres.

La coma de la comète Siding Spring mélangée à l'atmosphère martienne

Les sondes en orbite autour de Mars sont susceptibles d'en ressentir les effets en raison de la production de particules de poussière estimée à 100 kg par seconde. Si ce taux devait augmenter à 300 kg, d'importantes perturbations de la haute atmosphère de Mars pourraient se produire. D'où la nécessité de protéger les sondes durant les quatre heures que doivent durer les perturbations engendrées par le passage de la coma.

L'Agence spatiale européenne et la Nasa travaillent à adapter l'orbite de leurs sondes à ce risque, de façon à ce qu'elles soient le moins possible exposées au plus fort du passage de la comète tout en laissant une fenêtre pour y faire de la science. Au sol, il n'y a pas de risque pour les deux rovers encore en service. Curiosity et Opportunity pourraient pointer leurs instruments vers le ciel pendant la nuit lors du passage de la comète. Cependant, rien n'est moins sûr pour Opportunity, qui fonctionne sur batterie la



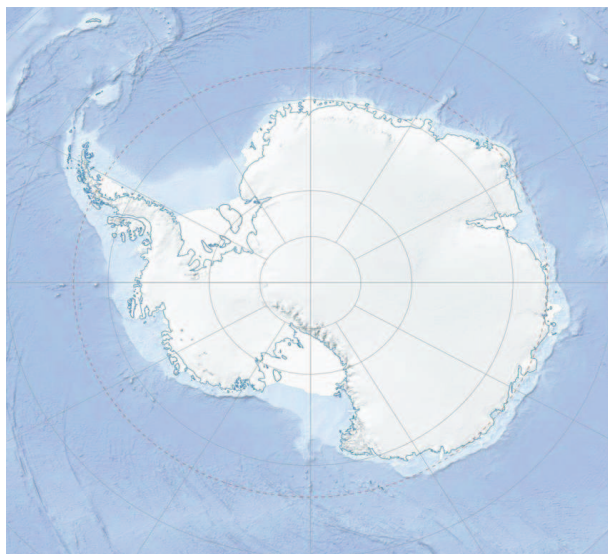
nuit. Le retour scientifique le plus prometteur viendra du ciel, avec les observations de Mars Express (Esa) et des états-unien Mars Odyssey et MRO (pour des images), bien qu'elles soient conçues pour regarder vers le bas. Sur tout, les scientifiques attendent beaucoup de la sonde Maven, actuellement en route à destination de Mars, qui arrivera un mois avant le passage de la comète. Cette sonde a spécifiquement été conçue pour étudier l'atmosphère martienne. Elle sera donc aux premières loges pour voir et surtout comprendre les effets de la coma sur l'atmosphère martienne. Enfin, l'interaction de la coma avec la surface des deux lunes de Mars, Phobos et Déimos, sera également observée, bien que les quantités de vapeur d'eau qui seront déposées soient faibles, voire très faibles.

Les vents autour de l'Antarctique les plus forts depuis 1.000 ans

Comme dans les hautes latitudes de l'hémisphère nord, une ceinture de vents balait les pourtours de l'Antarctique et joue un rôle fondamental dans le climat local. Or, depuis quelques années, les vents ont été plus violents que ceux enregistrés durant le dernier millénaire écoulé, et peut-être depuis plus longtemps encore. La faute, en partie, au réchauffement climatique.

Si à l'échelle de la planète les températures grimpent, toutes les régions ne souffrent pas de la même façon. L'Antarctique fait face à une hausse modérée du mercure en comparaison d'autres points de la Terre. Le sixième continent bénéficie d'une ceinture de vents entraînant l'oscillation antarctique, qui contribue au climat des latitudes les plus australes, sous la dépendance notamment de la force des vents.

Or, le trou dans la couche d'ozone compte parmi les facteurs qui accélèrent les mouvements des masses d'air. Cela a pour conséquence de limiter l'élévation de température et de limiter l'impact du réchauffement climatique sur ces terres de glace. Mais il n'est pas le seul. Les gaz à effet de serre seraient tout aussi importants, à en croire une nouvelle étude parue dans Nature Climate Change.



Des gaz qui créent du vent

Une équipe de scientifiques, sous la direction de Nerilie Abram (université nationale australienne, Canberra), a tenté de reconstituer les températures qui ont régné sur la péninsule antarctique durant les 1.000 dernières années, à partir d'un carottage effectué sur l'île James Ross. Or, ces températures dépendent directement de l'intensité de la ceinture venteuse

qui tourne autour de ce continent de glace. Les chercheurs ont donc pu en déduire l'évolution de la vitesse des vents dans le temps. Et remarquer que jamais, au cours du dernier millénaire écoulé, ils n'avaient été aussi puissants que maintenant. Or, les changements se sont opérés à partir des années 1940, bien des décennies avant l'apparition du trou dans la couche d'ozone. Cette défaillance stratosphérique ne peut donc tout expliquer.

Huit modèles climatiques préalablement établis et sous la dépendance des niveaux de gaz à effet de serre sont unanimes et prédisent une intensification des vents un peu avant la moitié du XXI^e siècle. Les rejets dus aux activités industrielles et anthropiques en général seraient donc aussi coupables. Comment ? L'hémisphère nord, davantage composé de terres émergées, se réchauffe plus vite que l'hémisphère sud, créant un fort gradient de température à l'origine de ce phénomène atmosphérique.

De l'avenir du climat antarctique et austral

Dans une estimation à paraître, les parts du trou de la couche d'ozone et des gaz à effet de serre ont été estimées. Le premier compterait pour les deux tiers du processus, et les seconds seraient responsables du reste. Or, ces deux paramètres évoluent avec le temps. Quel avenir pour le climat de l'Antarctique et de l'Australie, principales terres concernées par cette ceinture venteuse ?

Si le trou dans la couche d'ozone semble progressivement se combler, ce qui devrait entraîner une baisse de la vitesse des vents, le réchauffement climatique qui se poursuit pourrait bien contrecarrer cet effet. D'après les estimations des scientifiques, les deux processus devraient s'annihiler jusqu'en 2045, ce qui se traduit par une ceinture venteuse qui se stabilise. Pour la suite, tout dépendra des rejets de gaz à effet de serre. Sans baisse véritable, le vent l'emportera. Pendant que la marée monte, chacun est invité à refaire ses comptes...

Retour sur l'impressionnante vidange d'un lac en Antarctique

IL Y A DE L'EAU LIQUIDE sous la calotte antarctique, et même de véritables lacs qui parfois vidangent toutes leurs eaux. Des glaciologues du Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (LEGOS/OMP, UPS / CNRS / CNES / IRD) ont étudié, à l'aide de données d'altimétrie satellitaire, l'une des plus grandes vidanges enregistrées sous le continent antarctique, celle du lac CookE2 qui s'est produite fin 2007. Ils viennent de mettre en évidence qu'une fois vidangée, l'eau de ce lac avait "cascadé" sous la glace en direction du bord de la calotte en remplissant temporairement toute une série d'autres lacs. Cette étude révèle la forte dynamique du système hydrologique sous-glaciaire de l'Antarctique.

Bien que la présence d'eau liquide sous la calotte antarctique soit connue depuis des décennies, le rôle de cette pellicule liquide fait toujours l'objet d'intenses recherches car l'eau a un effet lubrifiant qui facilite le glissement de la glace sur le socle rocheux et son écoulement vers l'océan. Or, c'est la compréhension de ce mécanisme qui permettra de modéliser les mouvements et donc le devenir des calottes polaires.

Fin 2007, le lac sous-glaciaire CookE2 en Antarctique de l'Est a subi une vidange spectaculaire qui a laissé à la surface de la calotte glaciaire une vraie cicatrice, sous la forme d'une dépression ovale. Récemment, une équipe britannique a utilisé des données altimétriques du satellite européen Cryosat 2 pour mesurer la taille de



cette dépression. Ils ont trouvé qu'elle atteignait 70 m de profondeur et couvrait une surface de plus de 200 km², pour un volume total d'environ 6,4 km³ (soit 2,5 millions de piscines olympiques ou le volume d'eau transporté par la Seine à travers Paris en 8 mois).

Une équipe de glaciologues du LEGOS vient de découvrir qu'un tel volume d'eau s'écoulait sous la calotte glaciaire ne passait pas inaperçu. En effet, l'analyse des données fournies tous les 35 jours par l'altimètre radar du satellite européen Envisat a permis aux chercheurs de détecter l'existence de toute une série de petites bosses situées sur le trajet de l'eau, du lac vers l'aval.

Il semblerait donc qu'en s'écoulant vers

l'aval, l'eau vidangée remplisse d'autres cavités sous-glaciaires, y augmentant suffisamment la pression exercée par l'eau sur la glace pour que cette dernière se décolle du socle et se mette à flotter, provoquant un mouvement vertical détectable à la surface de la calotte.

Les chercheurs ont ainsi pu estimer que la vidange du lac CookE2 avait duré environ 2 ans et que cette eau avait également mis environ 2 ans pour atteindre le point le plus aval où sa présence a pu être détectée. Les mesures suggèrent en outre que l'ensemble de l'eau libérée par le lac CookE2 est restée piégée sous la calotte, autrement dit qu'elle n'a pas atteint l'océan, tout du moins jusqu'à présent. Pour mesurer le volume vidangé par le lac

CookE2, les chercheurs ne pouvaient utiliser les données recueillies par l'altimètre radar d'Envisat dont la résolution [1] spatiale ne permet pas d'observer la dépression. Ils ont donc eu recours à des imageurs stéréoscopiques fonctionnant dans le visible, tel que le capteur HRS à bord du satellite français SPOT5, des instruments utilisés pour la première fois pour ce type de mesure et sur ce type de surface et avec lesquels ils ont pu obtenir des modèles numériques de terrain (MNT) [2] de grande qualité. Ils ont ainsi pu estimer le volume total d'eau vidangée par le lac à environ de $5,2 \pm 1,52$ km³.

Ces travaux ont permis de révéler le caractère fortement dynamique du système hydrologique sous-glaciaire de l'Antarctique et de démontrer la capacité des imageurs stéréoscopiques fonctionnant dans le visible à fournir d'excellents modèles numériques de terrain pour les grandes étendues plates et blanches de l'Antarctique.

Cette étude soulève au moins autant de questions qu'elle n'en résout. Les vidanges du lac CookE2 sont-elles périodiques ? Depuis 2008, date de fin de la vidange, le centre de la dépression s'est soulevé de plus de 10 m, mais cela est-il dû à l'eau de fonte, à la neige soufflée par le vent ou encore au mouvement de la glace ? Enfin, il reste à déterminer si ce vaste volume d'eau a influencé la dynamique des glaciers alentours lors de son transit sous la glace.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante: alchbss@yahoo.fr ou b.malissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

J.A. ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI maîtrise BIE AUTOCAD - ARCHICAD, recherche emploi. Tél. : (0554) 28.01.71.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique recherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D recherche emploi en sous-traitance avec Bet, en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25 Email : aminisami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, recherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Recherche travail dans le domaine ou autre. Tél. : (0664) 52.12.40.

JF, 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International recherche Emploi. Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et la suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégaugé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0533) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, recherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance recherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Ménuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, recherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

JF, 23 ans, licenciée en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CHU centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétation et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Recherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, recherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacter : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, recherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent Tél. : (0541) 89.99.37

JF ing d'état en Informatique avec expériences recherche emploi dans le domaine ou autre Tél. : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, recherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Pensée

Triste fut ce jour du 25/02/2017 où nous a quittés à jamais notre chère mère et grand-mère, à l'âge de 76 ans, Malika TAIBI, épouse BEN ADDA. Les familles AKLOUCHE et TOUTAH compatissent à leur douleur et prient Dieu le Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net



www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION

Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE

Centre, Est : LJI

DIFFUSION

Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Euri KDP

PUBLICITÉ

Régie pub JI
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ AUSSI

ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn
Khalidou, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si. Abdallah
45 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taïkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél. :
034-12-66-21
Email :

Eljbejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.

Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

5 bonnes idées beauté à adopter !

ENLEVER UNE TACHE D'HUILE

Que ce soit en faisant la cuisine, ou en bricolant, il y a de nombreuses occasions pour se tâcher avec de l'huile. Voilà différentes solutions pour Nettoyer une tache d'huile sur vos vêtements.

L'astuce de grand-mère: recouvrez complètement la tache d'huile avec beaucoup de sel. Laissez ainsi pendant 24h. Le sel va absorber un maximum d'huile, il ne vous restera plus qu'à savonner avec un savon de Marseille et de passer en machine. La solution la plus pratique: Essayez de nettoyer la tache avec du produit vaisselle. Il est fait pour "absorber" les graisses donc idéal dans le cas d'une tache d'huile. Frottez à la main et Lavez en machine directement dans 95% des cas cela suffira à faire disparaître votre tache d'huile.

Petite astuce pour gagner du temps: N'oubliez pas d'éponger au maximum la tache d'huile avec un papier absorbant. Vous pouvez même vous servir du fer à repasser en mettant un papier absorbant entre la tache à nettoyer et le fer, afin que le papier absorbe plus d'huile

NETTOYER UNE TACHE D'ENCRE.

Pas faciles d'enlever les taches d'encre sur les vêtements de vos enfants! Et pourtant ce n'est pas si compliqué de les nettoyer. Il faut juste employer les bons produits:

Pour détacher du coton, du lin ou tout autre tissu fragile: Tamponnez l'endroit taché avec de l'eau citronnée.

Pour détacher un tissu synthétique: Vous pouvez utiliser de l'ammoniaque dilué ce sera un parfait détachant sur votre vêtement.

Pour détacher la moquette: N'hésitez pas à employer de l'alcool ménager. Pour les taches de feutre utilisez un petit peu d'alcool à brûler.

Enfin détachons le papier peint: vous pouvez utiliser un peu d'acétone en tamponnant la tache, ou de la craie en poudre en frottant avec une brosse.



Tu as envie de faire le plein de petites astuces beauté ? Voici quelques idées à retenir pour te sublimer sans dépenser.

1- Essaye le make-up "minéral"

Une couvrance parfaite pour les poudres, un résultat naturel et une bonne tenue, le minéral a décidément tout bon. Il est parfait pour tous les types de peaux, et en particulier pour les peaux sensibles car il est composé de minéraux naturels et est sans conservateur, ni parfum. Non comédogène, il n'empêche pas la peau de respirer et ne bouge pas les pores de la peau. Décliné en poudre, blush, ombres à paupières... Tu n'as que l'embarras du choix pour trouver le tien.

2- Dope ton rinçage

C'est le geste incontournable pour avoir une chevelure de rêve, bien brillante et facile à coiffer. Une fois ton shampooing fait, n'hésite pas à passer tes cheveux de longues minutes sous l'eau tiède en décollant les racines et en soulevant les longueurs pour faire disparaître toutes traces de produit. Résultat ? Finis les cheveux plats, ternes et qui restent un peu gras. Pour sublimer un peu plus tes cheveux, tu peux si tu le souhaites utiliser un vinaigre de rinçage à la fin de cette étape beauté.

3- Brosse tes sourcils dans le sens du poil

On est beaucoup à les négliger, pourtant des sourcils nickel et bien brossés avant de sortir, c'est très important. Bien épilés et parfaitement mis en place, tes yeux sont mieux mis en valeur, l'ensemble de ton visage sera plus harmonieux et ton résultat maquillage impeccable. un geste à faire tous les matins que tu sois maquillée... ou pas !

4- Chauffe ta crème hydratante...



Dans le creux de tes mains pendant quelques secondes, avant de l'appliquer sur ton visage. Et pourquoi donc ? Tout simplement parce que ce geste facilite l'application ainsi que la pénétration de ton produit. En plus, cela permet aussi de libérer les actifs de ton soin qui du coup n'en sera que plus performant. Tout bémol donc.

5- Laisse agir ton démaquillant

C'est tout bête, mais ça marche super bien ! Il te suffit tout simplement de l'appliquer sur ton visage et de le laisser agir pendant une toute petite minute. Ensuite, masse ton visage et rince. Maquillage et autres impuretés seront pulvérisés et ta peau, bien plus propre. Et ça vaut pour tous les démaquillants qu'ils soient sous forme de lait, mousse ou gel.



BB CRÈME : ON VOUS DIT TOUT !

La "Blemish Balm" cream, que l'on surnomme joliment BB crème, n'a pas fini de faire parler d'elle... Pourquoi tant d'engouement ? Girls.fr vous dit tout sur ce phénomène ! La BB crème est un produit 3 en 1 pour le teint née en Allemagne mais qui a connu un grand succès en Asie. Les coréennes notamment, l'utilisaient pour apaiser la peau après des interventions chirurgicales avant de l'adopter quotidiennement à la place du fond de teint.



Ses actions

- Unifie
- Corrige
- Hydrate

Idée reçue

La BB crème ne colore pas mais corrige les imperfections de la peau. C'est un soin grisé "intelligent" qui cible les besoins en "pigments" du visage et va camoufler les imperfections (et non pas "recouvrir" la totalité du visage en pigment). La crème se transforme avec la chaleur du corps et s'ajuste à la carnation naturelle de ta peau.

Pour quel type de peau ?

La BB crème convient à tous les types de peau, mais pour les peaux sèches, il est conseillée d'appliquer un soin hydratant supplémentaire avant la pose pour éviter d'assécher la peau.

Comment l'appliquer ?

Les professionnels de la beauté recommandent de la chauffer un peu dans le creux de la main avant de l'appliquer et ensuite tapoter le visage avec la crème. Il faut en effet éviter de l'appliquer en massant comme une crème hydratante. Inutile de poudrer, une bonne BB crème est censée matifier également la peau.

5 nonnes raisons d'adopter la BB crème ?

- 1- Elle hydrate la peau et peut donc remplacer la crème de jour
- 2- Elle unifie et peut donc prendre la place du fond de teint sans problème de "couleur", car elle s'adapte automatiquement à celle de ta peau.
- 3- Elle corrige les défauts : cicatrices, rougeurs et certaines recouvrement également efficacement les cernes.
- 4- Elle protège des UV
- 5- Elle peut être une solution économique car elle combine plusieurs produit en un tube.

Cannellonis au viande hachée et champignons

INGREDIENTS

PERSONNES : 4

- Cannellonis
- 250g de viande hachée
- 1 oignon haché
- 1 poivron rouge
- 1 poivron jaune
- 2 tomates
- 4 gousses d'ails hachés
- 4 champignons frais
- 4 cuillères à soupe de persil haché
- Sauce tomates
- 1 cuillère à soupe d'huile
- 1 oeuf
- 20cl de crème fraîche
- 150g de mozzarella râpé
- 20cl de Lait
- Sel, poivre

PREPARATION

TEMPS DE PREPARATION : 50 mn

- Laver et épépiner les poivrons et couper-les en petits morceaux.
- Éplucher et couper les tomates en petits morceaux.



- Éplucher et couper les champignons en petits morceaux.
- Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire revenir l'oignon et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient translucide, ajouter les morceaux de tomates, de champignons et de poivrons et laisser cuire pendant 5 minutes en remuant avec une cuillère en bois, ajouter le persil haché, saler et poivrer.
- Mélanger dans un saladier le lait, la crème fraîche et l'oeuf.
- Remplir les tubes de cannellonis avec la farce de viande par les deux bouts à l'aide d'une cuillère à café.
- Verser une couche de sauce tomate dans le fond d'un plat allant au four, disposer les cannellonis farcis au dessus, recouvrir avec le mélange de crème fraîche de façon que tous les cannellonis soient immergés, saupoudrer de mozzarella râpé.
- Faire cuire au four préchauffé à 180°C pendant 20 à 30 minutes.

Gaufres

INGREDIENTS

Recette pour 10 personnes

- 100 g d'oeufs (2 oeufs)
- 80 g de sucre semoule
- 0,5 g de sel (1 pincée)
- 500 g de lait entier
- 100 g de beurre allégé fondu
- 300 g de farine T55
- 11 g de levure chimique

PREPARATION

- 1 Dans le bol d'un robot mixeur, ajouter 2 oeufs, le sucre, le sel, le lait, mélanger.
- 2 Dans le bol du robot mixeur, ajouter le beurre fondu, mélanger la farine et la levure, verser dans le mixeur, mélanger pendant 60 secondes.
- 3 La pâte à gaufre doit être fine sans



grumeaux, épaisse. Préparer votre gaufrier selon les indications de votre notice. Les plaques doivent toujours être préchauffées pendant 2 ou 3 minutes environ. Soyez prudent ne toucher les plaques brûlantes, surveiller les enfants.
4 Verser la pâte, ne pas faire déborder, fermer l'appareil et respecter les informations de votre notice.
5 Placer les gaufres sur une grille et attendre 1 minute avant de vous régaler, car elles deviendront croustillantes et croquantes !

Mots fléchés n° 1434

					Baroque Propulsé Deviendras			
			Gallium Oublie Liquidia					
					Conscience Mis en fosse Opus			
		Partira Non plus Rayonna				Bouche Ville des Etats-Unis Introduits		
				Ecarté Sélectionne Prairie				
			Colière Cours suisse Abrusif			Mèche rebelle En bas de pli Chance		
					Guides Dégager Versus			
	Rassemblerai Apportée Gloire							
				Mine Eau du poète Soudur				
					Refus puéril Négation Obscure			
Superbe Pédagogues								

Mots croisés 9/13 n° 1434

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTELEMENT
 1. Relancer - 2. A ses deux bacs - Une grecque - 3. Eau-de-vie de grain - Acides - 4. Note de musique - Joyeuse fête - 5. Imaginer - Indication de lieu - 6. Gémit - Il peut être culinaire - 7. Excuseras - 8. Règles de travail - Nommé - 9. Respires - Défauts - 10. Employé de bureau - La sienne - 11. Ensemble homogène - Tournoi - 12. Maladie contagieuse - 13. Planète du système solaire - Base de lancement.

VERTICALEMENT
 1. Rend - A la bonne heure - 2. Pas recherchée - Ote l'eau - 3. Ville française - Semillants - Etrangler - 4. Pour montrer du doigt - Feuille séchée - Couvrir - 5. Routine - Largeur de tapisserie - 6. Démonstratif - Il vous fait tourner la tête - 7. Asticots - Vaste territoire - Récipient de terre - 8. Couper la cime - Porté violemment - 9. Agaçantes - Baie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1433

Horizontalement
 PREVALUS
 LAPAS - NA
 AFIN - GIN
 TIENNE - G

ES - AILE -
 STRIE - RD
 FOUS - ANE
 OLE - ARES

RALAIT - I
 M - LIE - GR
 ETES - CLE
 SA - ECRUS

PLATESFORMES
 RAFISTOLA - TA
 EPIE - RUELLE -
 VANNAIS - AISE

AS - NIE - AIE - C
 L - GEL - ART - CR
 UNI - ERNE - GLU
 SANG - DESIRES

SOLUTION N° 1433

HORIZONTELEMENT
 REETUDIER
 ESPERANTO
 SCALA - NET
 PARENTES -
 ILS - URE - G
 RE - OSE - DE
 ESSE - MAIN
 E - AUBAINE
 - LOVE - RER

DIURNE - TE
 RALE - TETU
 UNE - SAPES
 STERILISE
 DA - TREMA -
 RESPIREE -
 DRUS
 ESCALES -
 LIANT
 EPARS - SAOU-
 LEE

TELE - GUEVRE
 - R
 URANUS - BEN
 - SI
 ETAL
 INNÉE - AIR - EPI
 ETES - DINETTES
 ROT - GENEREU-
 SE

Mots croisés 9/9 n° 1434

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTELEMENT
 1. Privaux de lucidité - 2. Condamnait à l'enfer - 3. Existence - Règle de dessin - Alternative - 4. Epela - 5. Note de musique - Vénère - 6. Grande famille - Appel du large - 7. Fleuve de Russie - 8. Puissant explosif - Autrefois - 9. Eci-mer - Branché.

VERTICALEMENT
 1. Infortune - 2. Sans succès - 3. Coureur australien - Pilastre cornier - 4. Chiffre - Etat d'Afrique - 5. Avarié - Dévidoir à soie - 6. Attachera - Devant le prince - 7. Ministère court - Riches - 8. Déesse marine - Ranci - 9. Dômes pleins - Parfois pronom.

SOLUTION N° 1433

HORIZONTELEMENT

OFFENSIVE
 ROULETTES
 GRIL - RETS
 AM - ELIMEE
 NAUSEE - RN
 ITS - GENA -
 SIENS - UNS
 MORE - VICE
 ENA - HATES

VERTICALEMENT

ORGANISME
 FORMATION
 FUI - USERA
 ELLES - NE -
 NE - LEGS - H
 STRIEE - VA
 ITEM - NUIT
 VETERANCE
 ESSEN - SES

SODUKU 163

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
 - Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
 - Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
 Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4					1		6	
		3		9			8	
1	6				7	5		
			6			4		8
8	7			2				3
		5	8					2
		8	7		2		1	6
	1						4	
6				5		2		

6	2	9	1	7	8	3	4	5
1	8	7	3	4	5	9	6	2
5	3	4	2	6	9	7	8	1
7	9	8	5	2	6	1	3	4
2	1	6	8	3	4	5	7	9
4	5	3	9	1	7	6	2	8
9	4	5	7	8	3	2	1	6
8	7	1	6	5	2	4	9	3
3	6	2	4	9	1	8	5	7

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1

20.55 : The Amazing Spider-Man

FILM D'ACTION - Etats-Unis (2014)

Peter Parker ne sait plus où donner de la tête. Ses pouvoirs de super-héros lui imposent beaucoup de responsabilités. Alors qu'il passe son temps à traquer les criminels, il gère tant bien que mal sa relation avec Gwen. Il avait promis au père de la jeune femme de ne plus l'approcher, mais ses sentiments ont été plus forts que son engagement passé. Quand son vieil ami Harry, héritier du groupe Osborn, refait surface...

france 2

21.00 : Tout le monde joue avec ses émotions

DIVERTISSEMENT - 3 épisodes

Après avoir testé leurs connaissances sur l'histoire et les animaux, les téléspectateurs sont invités à découvrir leur quotient émotionnel. Dans cette édition de «Tout le monde joue», il n'y a pas de bonnes et de mauvaises réponses. Il s'agit plutôt d'essayer de comprendre sa capacité à maîtriser ses émotions et à comprendre celles des autres. Michel Cymes et Nagui se prêtent également au jeu et animent une soirée de divertissement qui promet à chacun de se connaître un peu mieux à la fin du questionnaire...

france 3

20.50 : La stagiaire

SÉRIE POLICIÈRE - France (2015) - 2 saisons / 12 épisodes

Marianne, 35 ans, analyste financière, est retrouvée morte dans les escaliers d'une ruelle. La victime, issue de la bourgeoisie marseillaise, n'était pas en bons termes avec sa famille. Après huit ans de mariage, elle s'était séparée de Jérémy, son mari, et vivait en couple avec Charlie, une artiste-peintre. L'autopsie révèle que Marianne était enceinte alors qu'elle avait annulé son rendez-vous pour une quatrième fécondation in vitro (FIV) en Belgique.

M6

21.00 : Maison à vendre

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 116 épisodes

Au sommaire : *Marion* Coach en entreprise, Marion, 39 ans, veut vendre son appartement de Vitry-sur-Seine pour rejoindre Jim, qui habite Memphis et l'a demandée en mariage. La décoration très colorée de son intérieur ainsi que le mauvais état général ont rebuté les visiteurs. Sophie Ferjani et Stéphane Plaza donnent quelques conseils à Marion. *Pierre et Colette* A Ballainvilliers, dans l'Essonne, Pierre, un retraité de 73 ans, est tombé sous le charme de Colette, qu'il ne quitte plus.

CANAL+

21.00 : The Revenant

FILM D'AVENTURES - Etats-Unis (2015)

Dans les années 1820, Hugh Glass, accompagné par son fils Hawk, fait partie d'une équipe de trappeurs, sous la direction du capitaine Andrew Henry, qui traverse le Missouri. Alors que leur convoi est attaqué par des Indiens, Glass fait partie des survivants qui poursuivent leur trajet dans les montagnes. Peu de temps après, alors qu'il chasse seul dans les bois, Glass est attaqué par une ourse qui le laisse pour mort.

TV5MONDE

21.00 : Démons

TÉLÉFILM DRAMATIQUE - France (2014)

Frank, dernier héritier d'une lignée d'aristocrates italiens, vit avec sa compagne Katarina depuis des années. Entre eux, les rapports sont à la fois conflictuels et romantiques : ils s'aiment mais ne se supportent plus. Un jour, leurs voisins leur rendent visite. Jenna et Tomas, un jeune couple issu du milieu prolétaire, viennent d'avoir un enfant et ont acheté les dépendances de leur domaine. Katarina et Frank vont progressivement amener leurs nouveaux amis à partager leur mal-être. Les novices de l'amour prennent conscience de leurs propres failles et la scène de ménage devient double, chaque couple se déchirant en prenant l'autre comme témoin...

HORAIRES DES PRIÈRES					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha	Faci	Dohr	Ayr	Maghrib	Icha
05:27	12:42	15:54	18:27	19:47	06:32	12:47	15:59	18:32	19:51	05:46	13:01	16:13	18:46	20:06	05:39	12:52	16:08	18:40	19:55	06:53	13:08	16:21	18:53	20:12	05:58	13:13	16:26	18:58	20:17	06:01	13:16	16:29	19:01	20:20

LE JEUNE N° 5714 - MARDI 1^{er} DJOUMADA EL THANI 1438

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	19°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	21°	3°
Ouargla	25°	8°

SALON INTERNATIONAL DES TRANSPORTS À ALGER

La SNTF et Alstom dévoilent le nouveau train «grandes lignes» Coradia

Alstom et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) ont dévoilé le design du nouveau train «grandes lignes» Coradia polyvalent destiné à circuler en Algérie, lors d'une présentation pendant la 4e édition du Salon international des transports de la logistique et de la mobilité, qui se tient au palais des Expositions de la Safex à Alger.



La SNTF avait commandé, en juillet 2015, 17 trains Coradia Polyvalent à Alstom dans le cadre d'un projet de modernisation et d'extension du réseau mené par l'opérateur. La mise en service commerciale des trains, qui relieront entre autres Alger aux villes d'Oran, d'Annaba, de Constantine et de Béchar, est prévue à partir de janvier 2018. «Le projet est en cours d'exécution, il progresse extrêmement bien, à pleine vitesse», a déclaré Yacine Benjaballah, directeur général de la SNTF. «Nous sommes très satisfaits des progrès accomplis et des résultats obtenus. Ce train va devenir un fleuron national qui satisfera aux besoins de nos passagers lesquels seront fiers de l'utiliser», a-

t-il ajouté. «Le design du Coradia Polyvalent pour SNTF a été réalisé par le département Design & Styling d'Alstom, en étroite collaboration avec les équipes de la SNTF. Les équipes ont cherché à évoquer au travers du design la modernisation, le mouvement ainsi que la beauté des paysages algériens avec, pour objectif commun, d'offrir aux voyageurs une expérience de voyage unique et confortable», a déclaré Henri Bussery, directeur général d'Alstom Algérie. L'aspect extérieur de la rame reflète les différents paysages que le train va croiser sur son

passage (ville, campagne, côtes, montagne, etc.), grâce à un adhésif miroir flouté. L'intérieur du train est spacieux et lumineux. Le train est entièrement climatisé, avec un espace restauration et des sièges confortables.

Le Coradia Polyvalent bénéficie des dernières innovations technologiques. C'est un train bi-mode (mode diesel et mode électrique 25kV) pouvant circuler à une vitesse de 160 km/h. D'une longueur totale de 110 mètres, le train comporte six voitures et offre une capacité de 254 passagers. Il est adapté aux conditions climatiques et environnementales du pays et dispose d'un système de climatisation performant. Son plancher bas facilite l'accès et le déplacement à bord, en particulier aux personnes à mobilité réduite.

L'architecture du train et sa motorisation performante permettent d'éliminer les bruits et vibrations offrant un confort de voyage inégalé. Les 17 autorails Coradia sont en cours de fabrication au niveau de l'usine Alstom de Reichshoffen et leur assemblage est conforme au planning. Le premier chaudron de la caisse du train est entré depuis quelques jours dans la chaîne de garnissage afin de procéder à la mise en place des différents câblages et équipements ainsi que des aménagements intérieurs.

M. B.



COMMUNIQUÉ DE DJEZZY

VimpelCom devient VEON

VIMPELCOM LTD., l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de télécommunications et numériques, devient VEON en s'investissant dans une société technologique globale pour apporter une plate-forme mobile révolutionnaire à des centaines de millions de clients sur les marchés de demain. VEON, dont le siège social est à Amsterdam et desservant plus de 235 millions de clients dans le monde entier, annonce également des partenariats avec certaines des marques les plus populaires ayant fait leurs preuves de par le monde comme Deezer, STUDIO + (Vivendi) et Mastercard. Dans sa stratégie, VEON veut être le leader de la révolution individuelle de l'internet et apporter de nouvelles expériences à des centaines de millions de clients.

L'utilisation du même nom pour la société ainsi que pour la nouvelle plate-forme Internet personnelle démontre l'engagement des actionnaires du groupe à aller vers une transformation radicale à travers le changement des fondements financiers et opérationnels. Ce qui permet à VEON d'avoir le droit d'aspirer au leadership du marché. En 2015, VimpelCom a annoncé une refondation ambitieuse, qui a exigé un changement global de la stratégie. Ainsi, le business télécom et la structure de capital ont été considérablement améliorés. Deux des principaux marchés du groupe ont été également consolidés à travers la joint-venture en Italie entre WIND et 3 Italia et la fusion de Mobilink et Warid au Pakistan. VEON est aujourd'hui, numéro 1 ou numéro 2 dans la plupart des marchés. VimpelCom s'est aussi doté d'une équipe dirigeante de niveau mondiale, une nouvelle culture et des nouvelles valeurs de l'entreprise. La nouvelle plateforme Internet mobile VEON intègre de puissantes analyses de données et d'intelligence artificielle pour permettre à l'utilisateur de tout contrôler.

VEON met fin au modèle archaïque et inefficace de service et le remplace par une expérience souple, facile, amusante et intuitive.

TECHNOLOGIE 5G, STADES INTELLIGENTS ET VILLES INTELLIGENTES

Les nouveautés d'Ooredoo au MWC 2017

LE GROUPE Ooredoo annonce qu'il présente ses solutions et services de la génération future au niveau de son pavillon au Mobile World Congress (MWC) 2017 qui se tient à Barcelone, mettant en exergue les grands progrès réalisés par l'entreprise ces dernières années.

Ooredoo poursuit ses efforts pour devenir une entreprise leader dans la Data à travers tous les pays où il opère dans la région du Moyen-Orient, en Afrique du Nord et au Sud Est de l'Asie. Toutes ses filiales ont réalisé un développement considérable en termes de modernisation des réseaux et ont présenté aux clients un large éventail de solu-

tions et de contenus. Les filiales du Groupe Ooredoo offrent aujourd'hui les services de la 4G dans 8 parmi les 10 marchés où il opère et présente également les services de la téléphonie fixe à travers 6 pays.

A travers l'infrastructure moderne des réseaux, Ooredoo a réussi à présenter une multitude de services développés et à effectuer des recherches avancées sur le réseau.

Les visiteurs du pavillon de Ooredoo lors du MWC 2017 seront les premiers à découvrir les résultats de ces efforts. A cette occasion, Sheikh Saud Bin Nasser Al Thani, le Président Exécutif du Groupe Ooredoo, a déclaré

: «Le Mobile World Congress est l'un des événements phares du secteur des télécoms, et constitue une opportunité exceptionnelle pour nous de présenter les solutions dont nous disposons et de collaborer avec un grand nombre d'entreprises à travers le monde.» Lors de ce Congrès, le Groupe Ooredoo met en avant les recherches qu'il a effectuées dans la 5G, la technologie qui offre des vitesses supérieures et qui augmente le volume de flexibilité pour proposer des technologies mobiles de futures générations. En participant à ce congrès, Ooredoo offre à ses visiteurs l'opportunité d'effectuer un voyage à travers le temps via des technologies du mobile depuis l'ère des communications vocales et des SMS jusqu'à l'ère des communications ultra-rapides à

travers les technologies 4.5 G et la 5G.

Ooredoo dévoile également une large gamme de solutions mobiles dédiées au secteur de la santé, tel que «You Click We Care», une solution pour un contrôle sophistiqué et interactif entre les établissements de santé. Les personnes atteintes de maladies chroniques peuvent en un seul clic avoir accès aux soins, et les médecins peuvent intervenir en cas de besoin et d'urgence. Les villes intelligentes et la technologie des objets connectés (IoT) sont également au rendez-vous, en présentant les avantages de toutes les solutions «numériques», telles que l'éclairage intelligent, en passant par la gestion des déchets jusqu'à l'éducation et les bibliothèques futures.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Deux terroristes abattus à Maâtkas

DEUX TERRORISTES ont été abattus lundi dans la région de Maâtkas. Cela s'est produit au cours d'un accrochage avec des militaires qui opéraient dans un massif forestier de la région. Un violent accrochage entre des terroristes et des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est produit à l'aube de lundi dans les monts d'Amejdouh près du village Ath Izid, dans la commune de Maatkas, à 25 km au sud de Tizi Ouzou. L'accrochage a eu lieu peu après 3h du matin, selon des habitants. Les militaires ont lancé juste après une vaste opération de recherche des terroristes auteurs de l'attaque, dont le nombre n'a pas été précisé. Des renforts ont été dépêchés sur place selon les mêmes sources. Le groupe terroriste aurait même été localisé.

S. T.

TIZI OUZOU

Marche des étudiants en chirurgie dentaire

LES ÉTUDIANTS en chirurgie dentaire de la faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri ont marché encore hier à Tizi Ouzou, pour exiger la révalorisation de leur statut et l'amélioration de leurs conditions de travail au sein de leur faculté. Entre autres revendications, figu-

rent le reclassement catégoriel de la profession du chirurgien dentiste, qui de 12 actuellement pour atteindre 16, la mise à leur disposition des manuels et dictionnaires de chirurgie dentaire, la pratique de stages en nombre et en espaces suffisants, etc.

Saïd Tisseguinou